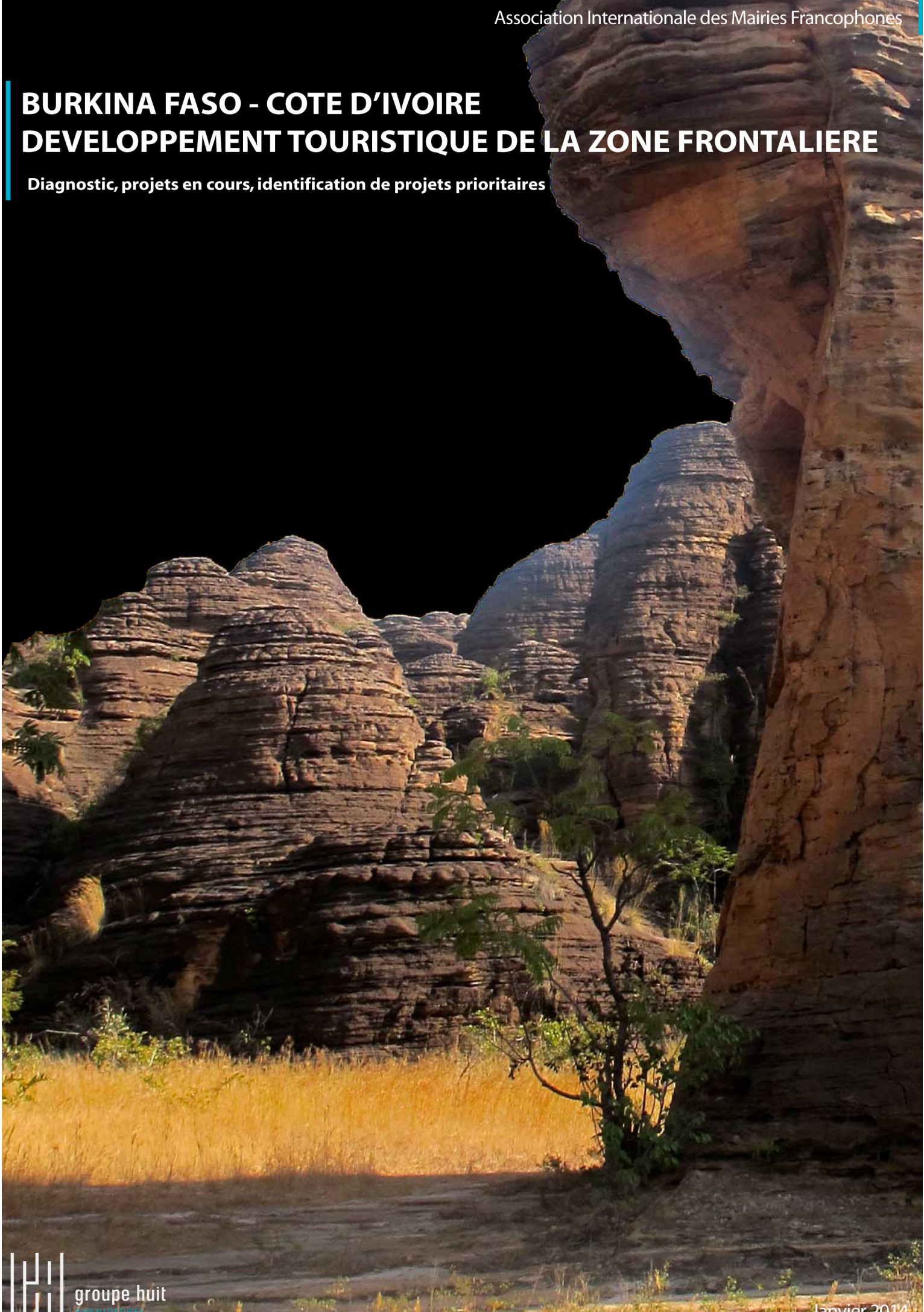


# BURKINA FASO - COTE D'IVOIRE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA ZONE FRONTALIERE

Diagnostic, projets en cours, identification de projets prioritaires





# **Burkina Faso – Côte d'Ivoire**

## **Développement touristique**

### **de la zone frontalière**

Diagnostic, projets en cours, identification de projets prioritaires

Janvier 2014

Groupe Huit



Le présent document constitue le rapport de diagnostic et d'identification de projets prioritaires pour le développement du tourisme dans la zone frontalière située entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

Il a été rédigé suite à la mission de l'équipe de consultants au mois de décembre 2013.

L'équipe mobilisée pour la production de ce rapport était la suivante :

Matthieu BERTON, Chef de mission, expert gestion et valorisation touristique du patrimoine

Valéry PATIN, expert économie du tourisme

Alain Serge ENOKOU, expert tourisme Côte d'Ivoire

Basile Bodjon BAZONGO, expert tourisme Burkina Faso

Le Consultant tient à remercier l'ensemble des acteurs rencontrés pour leur disponibilité et leurs contributions pour la production de ce rapport.



## Table des matières

<b>1. OBJECTIF ET DEROULEMENT DE LA MISSION</b>	<b>9</b>
<b>A. OBJECTIF DE LA MISSION</b>	<b>11</b>
1/ CONTEXTE	11
2/ MISSION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3/ REGIONS CIBLES	11
<b>B. DEROULEMENT DE LA MISSION</b>	<b>15</b>
<b>2. DIAGNOSTIC SOMMAIRE</b>	<b>17</b>
<b>A. CADRE POLITIQUE, ECONOMIQUE, ET ADMINISTRATIF</b>	<b>19</b>
1/ ELEMENTS POLITIQUES	19
2/ ELEMENTS ECONOMIQUES	20
3/ LES ACTEURS DU TOURISME	21
<b>B. EVOLUTION GENERALE DU TOURISME DANS LES DEUX PAYS</b>	<b>28</b>
1/ PRINCIPAUX CHIFFRES	29
2/ LES SERVICES	32
3/ LA FORMATION	35
4/ LES PROJETS	36
5/ L'HEBERGEMENT	37
6/ LA PROMOTION	38
7/ TOURISME DE VISION ET CHASSE (SAFARIS ET SAFARIS PHOTOS)	40
8/ LES CIRCUITS	41
9/ LES CONVENTIONS DE GESTION DES SITES	41
10/ LA SECURITE	42
11/ LA SYNTHESE DE CETTE SITUATION	42
<b>C. EVOLUTION DU TOURISME DANS LES 3 REGIONS BURKINABE CONCERNEES</b>	<b>44</b>
1/ FREQUENTATION TOURISTIQUE	44
2/ EQUIPEMENTS TOURISTIQUES	44
3/ NIVEAU D'AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES	45
4/ PRINCIPAUX ATTRAITS TOURISTIQUES	45
5/ GUIDES TOURISTIQUES	47
6/ PROMOTION ET COMMUNICATION	47
7/ PROJETS EN COURS	48
<b>D. EVOLUTION DU TOURISME DANS LES 3 REGIONS IVOIRIENNES CONCERNEES</b>	<b>49</b>
1/ FREQUENTATION TOURISTIQUE	49
2/ HEBERGEMENTS, RESTAURATION, AGENCES DE VOYAGE	49
3/ PRINCIPAUX ATTRAITS TOURISTIQUES	51
4/ PROMOTION	53
5/ COOPERATION – JUMELAGES	53
6/ PRINCIPAUX PROJETS TOURISTIQUES (EN COURS OU PROJETES)	54
<b>E. SYNTHESE D'ENSEMBLE DE CES DONNEES SUR L'ETAT ET L'EVOLUTION ATTENDUE DU TOURISME DANS LES DEUX REGIONS</b>	<b>57</b>
<b>3. PROPOSITION D'INTERVENTION</b>	<b>59</b>
<b>A. PROJETS A COURT TERME</b>	<b>61</b>
1/ FORMATION A LA PROMOTION/COMMUNICATION TOURISTIQUE	61
2/ FORMATION A LA GESTION / VALORISATION DES SITES	62
3/ RENFORCEMENT DES ECHANGES TOURISTIQUES ENTRE LE BURKINA ET LA COTE D'IVOIRE.	63
<b>B. PROJETS A MOYEN TERME</b>	<b>65</b>
1/ COTE D'IVOIRE	65
2/ BURKINA FASO	71
<b>C. PROJETS A LONG TERME</b>	<b>74</b>
<b>4. ANNEXES</b>	<b>79</b>





# 1. Objectif et déroulement de la mission



---

# A. Objectif de la mission

---

## 1/ Contexte

Les associations nationales d'autorités locales du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire ont engagé un processus de rapprochement depuis 2006 afin de contribuer à la consolidation de la paix dans la région. Depuis 2010, elles mettent en œuvre le projet de « Renforcement des capacités des autorités locales dans une logique de dialogue et de construction de la paix par le développement » avec l'appui de l'Union européenne.

Dans ce contexte, les Associations nationales d'autorités locales (Associations des Municipalités du Burkina Faso, Association des Régions du Burkina Faso, Association des Régions de Côte d'Ivoire, Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire) ont identifié la valorisation touristique concertée de la zone située entre Bouaké et Bobo-Dioulasso comme moyen de développement de ces territoires.

Ce document est destiné

- aux autorités locales et régionales en charge de ces territoires ;
- aux autorités nationales en charge du tourisme ;
- à l'AIMF, afin de la guider dans l'appui à apporter aux villes et associations membres ;
- aux acteurs internationaux souhaitant s'engager dans en appui à la valorisation touristique des deux pays.

Il a pour objet :

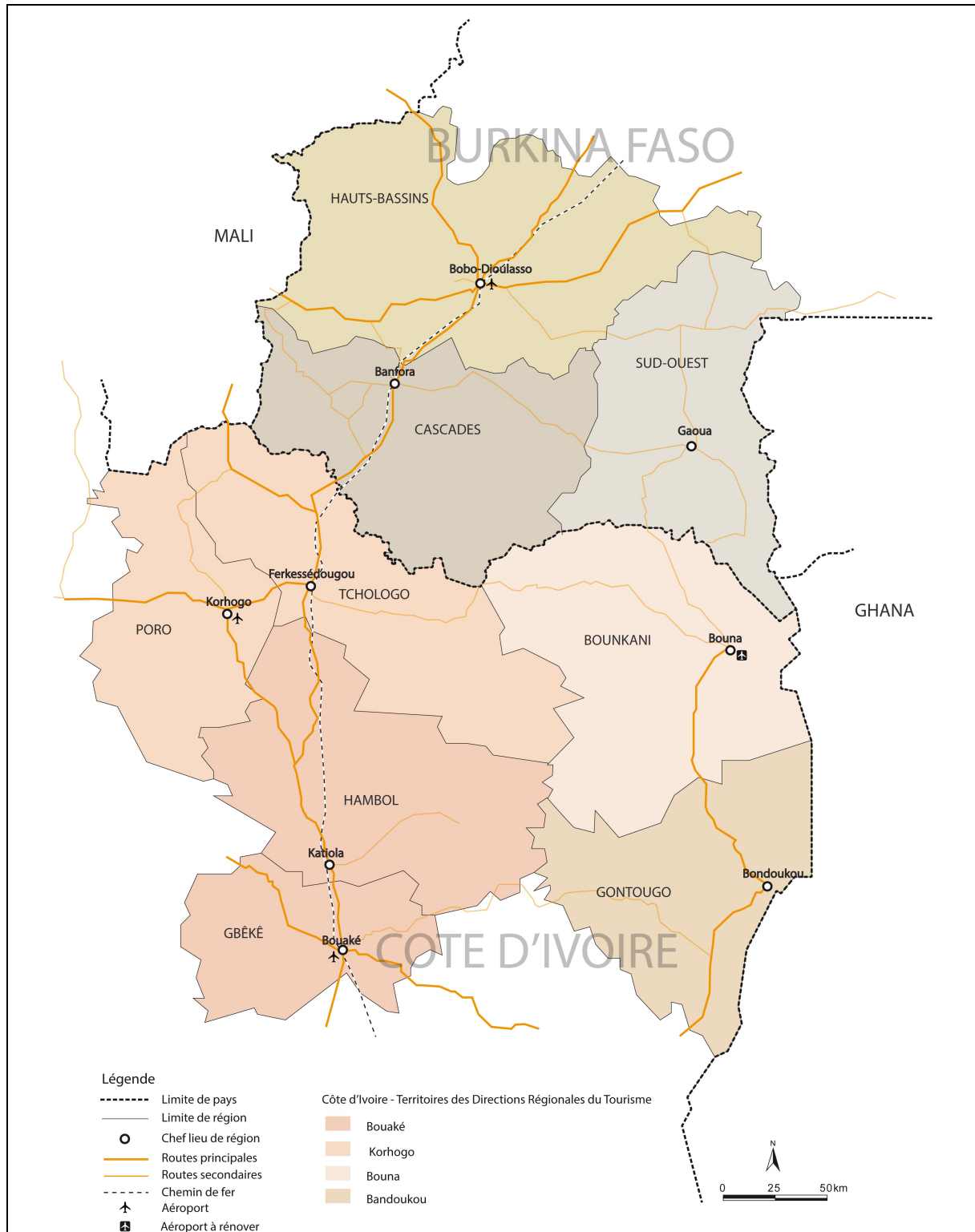
- de présenter un état des lieux de l'offre touristique et des acteurs existants ;
- d'émettre des propositions d'action à court et moyen termes qui pourraient être réalisées par les autorités locales et/ou l'AIMF ;
- de proposer des projets de plus grande envergure que les autorités locales pourraient porter auprès des autorités nationales et des partenaires internationaux

## 2/ Régions cibles

La zone ciblée par le programme comprend :

- 3 régions situées au sud-ouest du Burkina Faso (Hauts-Bassins, Cascades, Sud-Ouest)
- 6 régions situées au Nord-Est de la Côte d'Ivoire (Bouaké, Gontougou, Hambol, Gbéké, Poro, Tchologo). Depuis 2011, la Côte d'Ivoire ne compte plus 16 mais 30 régions administratives, mais dans de nombreux secteurs et notamment le tourisme, les autorités déconcentrées de l'Etat continuent d'administrer les territoires selon l'ancien découpage. Ainsi, la Direction Régionale du Tourisme de Bouna (ancienne région du

Zanzan) a compétence dans les régions du Bounkani et du Gontougo), celle de Bouaké (ancienne région de la Vallée du Bandama) intervient dans les régions du Hambol et du Gbéké), et enfin la DRT basée à Korhogo (ancienne région des Savannes) a compétence pour les régions du Poro et du Tchologo.



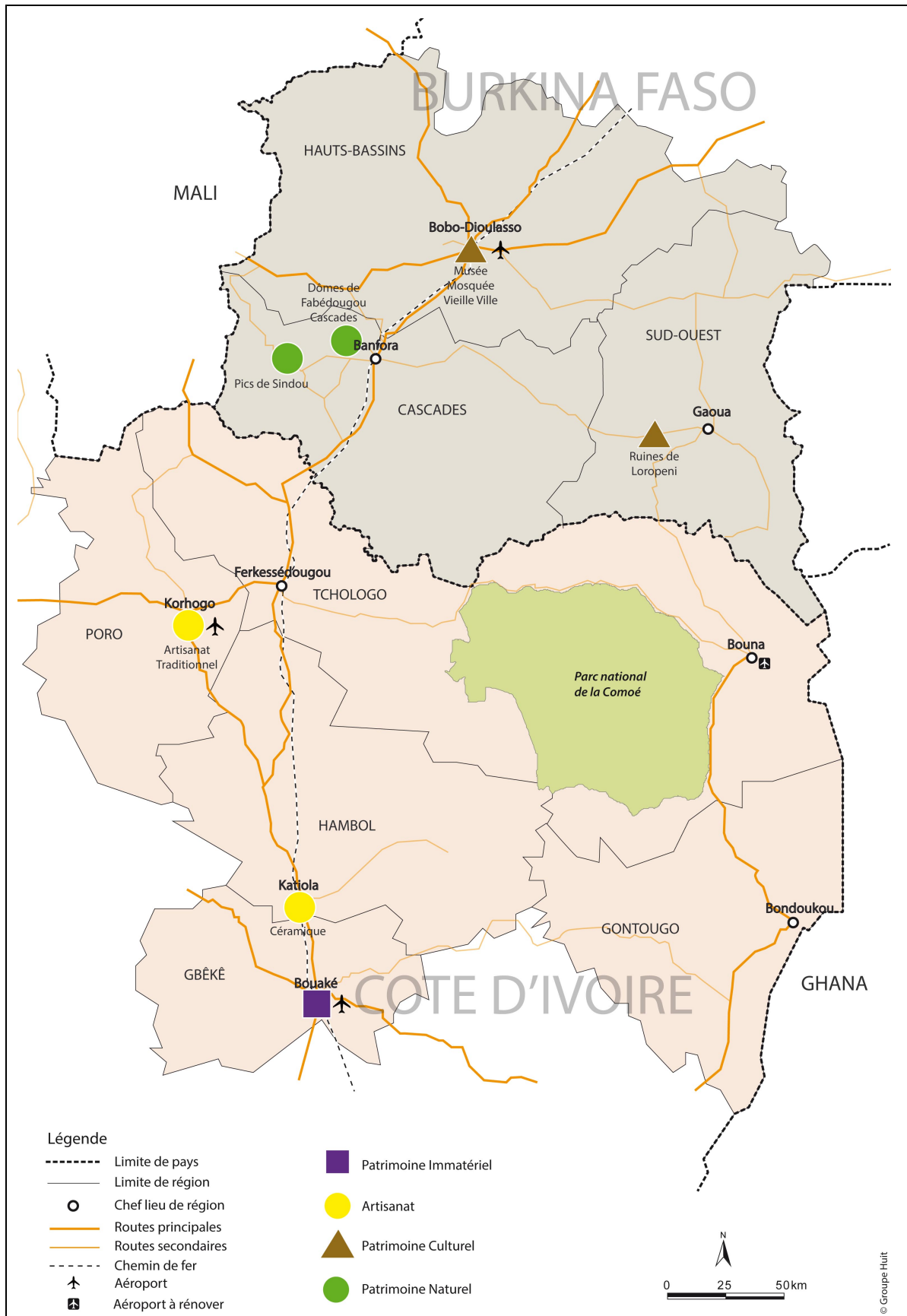
### 1. REGIONS CIBLEES PAR LE PROJET

### 3/ Principaux acteurs

Les deux pays disposent d'une administration du tourisme qui assure les missions habituelles réservées à ce type d'administrations : protection et mise en valeur des patrimoine touristiques, régulation et organisation du secteur dont la tutelle des professions touristiques (hôtels, agences de voyage, guides), formation, réglementation et contrôle des investissements, coopération internationale. Ces institutions sont représentées localement dans les régions (ONTB et Direction Régionale de la Culture et du Tourisme au Burkina Faso, Direction Régionale du Tourisme en Côte d'Ivoire).

Résultat du processus de décentralisation, les collectivités locales disposent de compétences dans le domaine du tourisme, en particulier au Burkina Faso (en Côte d'Ivoire, le processus de transfert des compétences dans le domaine est à son début) : accompagnement des grands projets nationaux, co-gestion des sites touristiques, etc.. Ainsi, les communes et les régions burkinabè peuvent être les interlocuteurs privilégiés pour les opérations de développement touristique à l'échelle locale (aménagement, promotion, etc.).

Enfin, les acteurs privés ont un rôle important pour la gestion et le développement du tourisme dans les deux pays : hôteliers et restaurateurs, agents de voyage, artisans d'art, guides, et loueurs de véhicules. En Côte d'Ivoire, ils sont regroupés au sein de la FENITOURCI (Fédération Nationale de l'Industrie Touristique de Côte d'Ivoire) ; au Burkina Faso, il existe une association d'hôteliers (Association patronales des hôteliers et restaurateurs du Burkina) et une association d'agences de voyages.



## 02. PRINCIPAUX SITES TOURISTES IDENTIFIES DANS LES REGIONS CONCERNEES

---

## B. Déroulement de la mission

---

### a/ Dates et itinéraire

La mission s'est d'abord rendue au Burkina Faso, du 25 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2013. Elle a passé deux jours à Ouagadougou afin de rencontrer les partenaires de l'AIMF, le Ministère du Tourisme et l'Office Nationale des Aires protégées, et les représentants du secteur privé. Elle s'est ensuite rendu dans deux des trois régions concernées par le projet : la région des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso), et la région des Cascades (Banfora). Elle a pu y rencontrer les autorités locales, les autorités déconcentrées (Ministère du Tourisme), et des représentants du secteur privé. Enfin la mission s'est rendue sur quelques uns des sites touristiques majeurs.

La mission a poursuivi le travail en Cote d'Ivoire du 1<sup>er</sup> au 6 décembre 2013. Elle est resté deux jours à Abidjan pour rencontrées les membres des différentes administrations concernées par le développement du tourisme, en particulier le ministère du Tourisme, les partenaires de l'AIMF, et les représentants du secteur privé (FENITOURCI). Elle a ensuite séjourné deux jours à Bouaké, capitale régionale de la région Gbeké, où elle pu mener des entretiens avec les autorités locales, les autorités déconcentrées (Direction régionale du tourisme) et de nombreux représentants du secteur privé. Enfin, la dernière journée passée à Abidjan a permis d'obtenir des rendez-vous avec les interlocuteurs non-disponibles en début de semaine : Mairie de Korhogo et Côte d'Ivoire Tourisme.

### b/ Planning et personnes rencontrées au cours de la mission

Le planning détaillé de la mission dans les deux pays, ainsi que la liste des personnes rencontrées sont proposés en annexe page 62.

Par ailleurs, la liste des interlocuteurs et personnes ressources avec qui les deux consultants locaux ont pu échanger par téléphone après le départ des consultants internationaux afin d'obtenir des informations spécifiques ou des documents / compléments d'information, est proposée à la suite de la précédente.





## 2. Diagnostic sommaire



---

# A. Cadre politique, économique, et administratif

---

## 1/ Éléments politiques

### a/ Pertinence du projet

Le projet a été très bien accueilli par l'ensemble des acteurs rencontrés des deux côtés de la frontière. Le consultant a ressenti à plusieurs reprises une volonté forte de la part des autorités burkinabè et ivoiriennes de rapprochement entre les deux pays. Par ailleurs, le développement du tourisme est une priorité pour les deux gouvernements, en particulier en Côte d'Ivoire qui souhaite faire du secteur une véritable industrie, moteur de développement économique et social.

Côté ivoirien, la zone concernée par le projet est excentrée et relativement défavorisée par rapport à d'autres régions plus proches de la capitale. Ainsi, le choix de re-développer le tourisme dans cette zone (par ailleurs riche en points d'intérêts touristiques) est une des pistes privilégiées par les autorités locales.

Côté burkinabè, la zone frontalière est considérée comme une région à fort potentiel par les autorités centrales, qui souhaitent en faire un des moteurs du développement touristique du pays.

### b/ Situation des échanges entre les deux pays

Les échanges entre les deux pays sont de plus en plus importants. 3 protocoles d'accords ont été signés en 2011, dont un concernant le tourisme, et 2 accords de siège. Par ailleurs, un conseil des ministres commun est organisé deux fois par an, en particulier pour traiter des grands projets transfrontaliers intégrateurs : autoroute Ouagadougou - Abidjan, ligne électrique, oléoduc, etc.

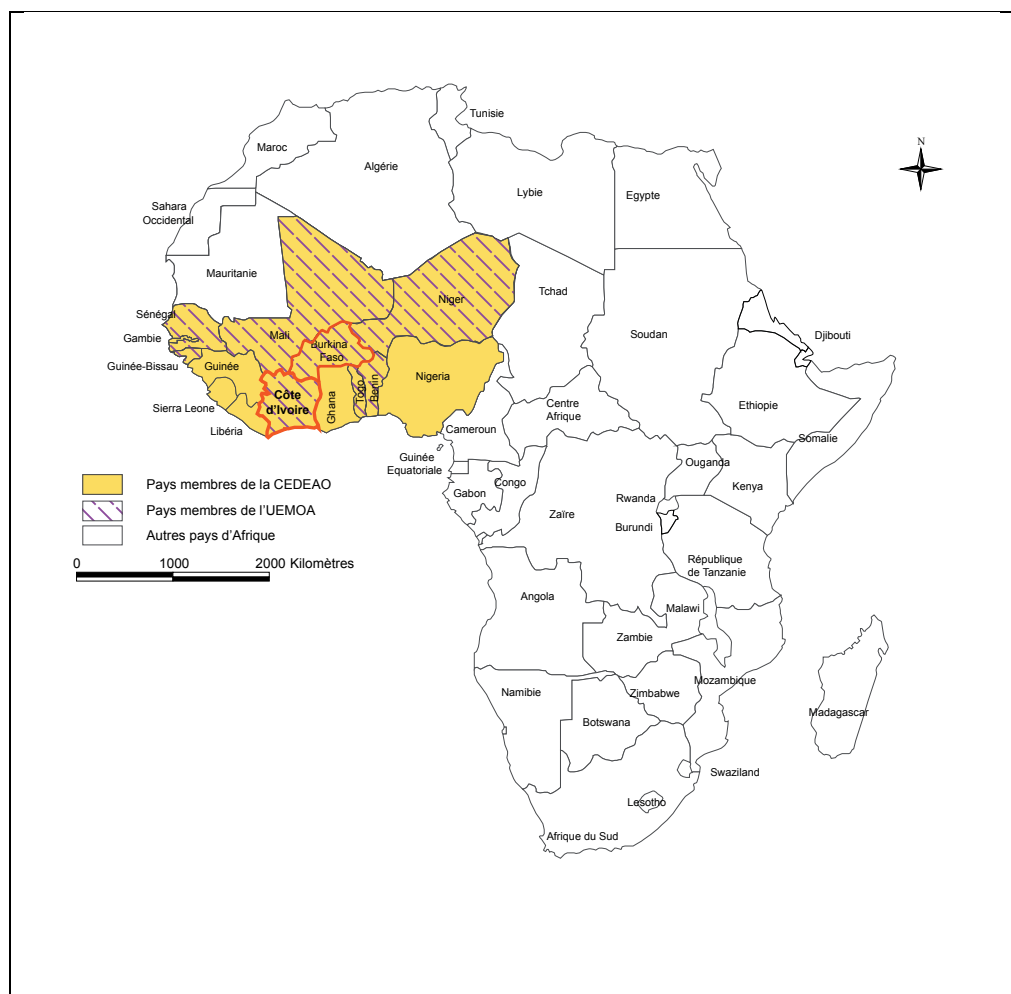
La coopération entre les deux pays se manifeste bien entendu beaucoup au sein de l'UEMOA. C'est dans ce cadre que sont effectués les travaux visant à faciliter le passage des frontières, notamment en installant des postes frontières juxtaposés. Cette installation, très utile pour le développement du tourisme dans la sous-région, est déjà en place à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso (poste frontalier pilote de Cinkasse).



Par ailleurs, l'UEMOA a élaboré une « Politique Commune du Tourisme » pour les huit Etats membres de l'Union. Le document a été signé par l'ensemble des parties prenantes le 02 juin 2010, mais pour le moment aucune action concrète commune n'a été engagée.

Des échanges entre les deux pays ont aussi lieu directement au niveau des

communes ; il existe quelques jumelages entre certaines communes de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, par exemple entre Bobo Dioulasso et Bouaké.



2. SITUATION DU BURKINA FASO ET DE LA CÔTE D'IVOIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST

## 2/ Éléments économiques

*Les données économiques relatives aux deux pays montrent que le Burkina Faso appartient à la catégorie des pays les plus pauvres du monde. Il se classe 9<sup>ème</sup> sur 15 selon les classements 2012 de la Banque Mondiale. Ce n'est pas le cas de la Côte d'Ivoire qui affiche un RNB (Revenu National Brut) de 1 220USD contre 670USD pour le Burkina Faso. A titre de comparaison le RNB du pays considéré comme le plus pauvre du monde selon ce mode de calcul, la Sierra Leone s'établit à 230USD par an et le plus riche (Bermudes) à 104 590USD. Comparativement, le RNB du Sénégal à 1 030USD.*

*Le décalage entre le Burkina et la Côte d'Ivoire n'est pas considérable, mais il montre que d'un point de vue économique les deux pays ne se situent pas au même niveau. Il faut prendre en compte ces disparités dans les propositions qui pourront être faites.*

BURKINA FASO	
Population 2012	16.78 millions
PIB 2012	10.44 milliards USD
Dépense moyenne des touristes individuels	Tourisme d'aventure 20EUR /jour Tourisme traditionnel = 70EUR / jour par personne pour le transport, la nourriture, l'hébergement, les loisirs, les achats. Soit une moyenne de l'ordre de 45EUR jour
PIB 2012 par habitant (Sources Banque Mondiale)	670USD
Population sous le seuil de pauvreté (Sources Banque Mondiale)	46%
Evaluation du salaire moyen mensuel en 2012	50 USD / mois
COTE D'IVOIRE	
Population 2012	19.84 millions
PIB 2012	24.68 milliards USD
RNB 2012 par habitant (Sources Banque Mondiale)	1220 USD
Population sous le seuil de pauvreté (Sources Banque Mondiale)	42%
Salaire moyen mensuel en 2012	81 USD

### 3. DONNEES ECONOMIQUES DE BASE

## 3/ Les acteurs du tourisme

*Les deux pays disposent d'une administration du tourisme qui assure les missions habituelles réservées à ce type d'administrations : protection et mise en valeur des patrimoine touristiques, régulation et organisation du secteur dont la tutelle des professions touristiques (hôtels, agences de voyage, guides), formation, réglementation et contrôle des investissements, coopération internationale.*

*Les institutions centrales sont représentées localement dans les régions.*

*Si le cadre légal existe au niveau central et au niveau local et qu'il correspond au schéma usuel, il faut cependant souligner que les institutions en charge de mener à bien ces missions sont souvent démunies tant d'un point de vue financier que d'un point de vue humain. Dans le cas particulier de la Côte d'Ivoire la situation intérieure récente a contribué à fragiliser ces acteurs et l'une des tâches prioritaire*

du ministère actuel est de reconstituer le réseau des acteurs publics en charge du tourisme. Là aussi il serait irréaliste de mettre en place des actions qui s'appuient uniquement, voire trop largement sur ces institutions qui doivent bien entendu être des partenaires permanents mais doivent aussi être confortées par d'autres opérateurs publics en particulier les collectivités territoriales et des opérateurs privés.

## a/ Au Burkina Faso

### □ L'Etat

#### LE MINISTERE

La Ministère du Tourisme et de la Culture a en charge la mise en œuvre et suivi de la politique de développement touristique du pays (Politique Nationale du Tourisme (PNT)<sup>1</sup>. Il s'appuie pour cela sur la Direction du tourisme.

#### DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET VALORISATION DES SITES

Créée récemment, la Direction de l'Aménagement et Valorisation des Sites, a pour objet l'aménagement des sites touristiques (culturels et naturels) du pays.

#### OFFICE NATIONALE DU TOURISME BURKINABE

Créée en 1989, l'ONTB a pour objectif de promouvoir et faire connaître la destination / diffuser l'image de marque du Burkina Faso.

L'office intervient aussi en tant que co-gestionnaire des sites (conventions de gestion).

Ses Missions :

- Conseiller, orienter et encadrer les opérateurs privés évoluant dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie
- Rechercher, mettre en œuvre les moyens favorisant l'investissement dans le tourisme et l'hôtellerie
- Contribuer à l'amélioration du service par la formation du personnel du secteur
- Collecter, traiter et assurer la diffusion des informations relatives au tourisme
- Assurer la gestion d'unités de production et des sites touristiques

---

<sup>1</sup> Les missions dévolues au département en charge du tourisme sont définies par le décret N°2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attributions des membres du gouvernement, qui assigne au département, la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière de tourisme.

A ce texte de base s'ajoute le décret N° 2008-430 /PRES/PM/MCTC du 11 juillet 2008 portant organisation du Ministère de la Culture du Tourisme et de la Communication. Les missions se résument essentiellement à la préservation et à la valorisation du patrimoine touristique, à l'organisation et à la régulation du secteur, à la formation, à la réglementation et au contrôle à la réalisation des investissements, à la coopération (source : Plan d'action 2010-2012)

## □ Les collectivités

Les collectivités territoriales (Communes, Régions) bénéficient d'une relative autonomie par rapport au pouvoir central. Le détail de leurs missions et moyens est précisé dans le Code des Collectivités. Elles accompagnent les programmes nationaux (par exemple le programme de Grands Projets 2012/2017 pour le Burkina Faso). Elles participent aux travaux d'études. La Région des Hauts Bassins a contribué à la réalisation de l'étude Tetraktys consacrée à la Stratégie Régionale de Développement du Tourisme dans la Région des Hauts Bassins). De leur côté les communes mettent en œuvre des actions destinées à renforcer leur capacité de gestion touristique (Programme de formation des hébergeurs à Banfora). Dans la presque totalité des cas la réalisation des actions engagées est dépendantes des financements internationaux mis à disposition dans le cadre des dispositifs de coopération et d'aide au développement (Etat à Etat, coopération décentralisée, ONG, Banques de Développement).

Cette situation connue des bailleurs impose que les propositions faites au titre de la coopération ou de l'aide au développement, correspondent aux stratégies locales, tout en leur conférant si nécessaire un caractère plus réaliste. Ainsi la commune de Banfora envisage-t-elle la création d'une maison du tourisme, suggérée par la coopération canadienne. Ce projet est intéressant en soi, mais pour le moment il y a d'autres urgences touristiques qui concernent l'accessibilité et l'aménagement des sites, la formation des guides, la formation des hébergeurs et des restaurateurs au respect des normes sanitaires internationales. Et puis, le nombre de touriste n'est pas encore suffisant, loin de là, pour assurer l'équilibre financier d'une maison du tourisme.

## □ Les organes déconcentrées

*ONTB*

L'ONTB est présente localement à travers des directions régionales : Direction régionale de Bobo-Dioulasso, Direction régionale du centre, Direction régionale de l'Est, Direction régionale du Sahel. C'est un partenaire naturel des actions touristiques, mais sa situation financière est telle qu'il ne peut contribuer que de manière très marginale à toute opération.

*DIRECTIONS DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME*

Les directions régionales du Ministère de la Culture et du Tourisme sont en charge de l'application de la politique nationale du tourisme à l'échelle locale. Les personnels rencontrés sont très investis dans leur travail et leur analyse est souvent d'une réelle qualité technique. Mais là encore les moyens sont extrêmement limités.

## □ Secteur privé

Les principaux acteurs du secteur privé dans le domaine du tourisme sont les hôteliers et restaurateurs, les agents de voyage, les concessionnaires de chasse, les guides, les loueurs de véhicule.

Il existe une association d'hôteliers (Association patronales des hôteliers et restaurateurs du Burkina) et une association d'agences de voyages.

Ces opérateurs privés assurent la réalité de l'activité touristique. Leur groupe est constitué pour un grande part de professionnels provenant d'autres pays (en particulier le Liban) qui disposent d'une bonne qualification et sont capables d'assurer des prestations répondant aux standards internationaux. Mais, pour l'essentiel, les gestionnaires d'hôtels ou d'agences de voyage, en particulier les nationaux les plus âgés, ne disposent pas toujours des compétences requises et préfèrent faire travailler leurs proches (familles) même si ces derniers n'ont pas les capacités nécessaires. Cette situation se comprend quand on se réfère à l'environnement économique du pays. Mais dans le même temps, le Burkina, commence à s'organiser pour susciter et accompagner un développement touristique significatif et les pratiques anciennes vont rapidement constituer un handicap à ce développement. Il importe donc d'accompagner une phase de transition déjà initiée par les autorités burkinabè, par la formation et l'appui à la promotion, mais aussi par le biais d'autres dispositifs par exemple l'appui financier ou le classement qui seraient attribués aux opérateurs privés touristiques en contrepartie du respect d'un certain nombre d'exigences touchant aussi bien la qualification des personnels que la qualité des services offerts.

## **b/ En Côte d'Ivoire**

### **□ L'Etat**

Les principaux acteurs publics du tourisme en Côte d'Ivoire sont au niveau national :

#### LE MINISTERE DU TOURISME

La base institutionnelle des missions du tourisme dévolues au département en charge du tourisme est le Décret n° 2011-118 du 22 juin 2011 portant attributions des membres du Gouvernement, qui assigne au département, la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière de tourisme.

A ce texte de base s'ajoute le Décret n°2011-433 du 30 novembre 2011 portant organisation du ministère du Tourisme.

Les missions principales du ministère du tourisme sont ;

- Inspections et la promotion du tourisme
- Préservation et valorisation du patrimoine touristique
- Organisation et régulation du secteur
- Formation, réglementation et contrôle
- Réalisation des investissements et coopération internationale

#### COTE D'IVOIRE TOURISME

Côte d'Ivoire Tourisme (Etablissement public) est chargé de la promotion du tourisme ivoirien<sup>2</sup>.

Plus particulièrement, les missions de Côte d'Ivoire Tourisme sont :

---

<sup>2</sup> Conformément au Décret n°2004-447 du 02 septembre 2004



- Promouvoir et développer le potentiel touristique ivoirien au niveau national et international
- Assurer l'expansion de l'industrie touristique
- Organiser et coordonner la participation de la Côte d'Ivoire aux foires et salons à l'étranger
- Stimuler les flux touristiques, voyages de groupe, incentives et congrès en provenance des marchés émetteurs grâce à une présence active auprès des tour-operators
- Assurer l'information touristique et une documentation qualitative et quantitative aux professionnels locaux et étrangers
- Assister les artisans d'art dans les domaines de la production et de la commercialisation de leurs produits
- Réaliser toutes études et entreprendre toutes actions commerciales, industrielles, financières et immobilières susceptibles de contribuer directement ou indirectement à la réalisation de son objet

#### SOCIETE DES PALACES DE COCODY (SPDC)

C'est la société de développement touristique de la zone littorale créée en 1961 et restructurée en 2008.

Les missions principales de la SPDC sont :

- Exploiter tout complexe hôteliers et sites touristiques situés dans la région des lagunes (Abidjan et périphérie) ainsi que toutes autres infrastructures en relation avec l'objet de la société qui pourraient lui être confiées par l'Etat
- Créer, aménager ou exploiter les complexes hôteliers et les sites touristiques en côte d'Ivoire ou à l'étranger, confiés sur une base contractuelle par l'Etat ou d'autres personnes morales ou physiques
- Appuyer la formulation et la mise en œuvre des politiques, des plans, programmes et projets de développement du tourisme
- Organiser le tourisme d'affaires
- Entreprendre toutes initiatives en matière industrielle, commerciale, mobilière, immobilière et financière se rattachant directement ou indirectement à la promotion du tourisme dans la région des lagunes susceptibles de favoriser le développement de la société.

Patrimoine de la SPDC : Sofitel Abidjan (ancien Hôtel Ivoire), Golf Hôtel, Ivoire Golf Club, Hôtel de la Paix à Daoukro (Est de la côte d'Ivoire), Lagoona tours (agence de voyage et de tourisme).

#### SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA REGION DES LACS (SODERTOUR-LACS)

C'est la société de développement touristique de la région des lacs (Yamoussoukro) créée en 2008.

Les missions principales de la SODERTOUR-Lacs sont :

- La gestion des complexes hôteliers situés dans la région des lacs

- La gestion des complexes sportifs publics à caractère touristique situés dans la région des lacs
- La création, l'aménagement et la gestion des sites touristiques publics situés dans la région des lacs
- L'organisation du tourisme d'affaires
- L'appui à la coordination des actions et des initiatives touristiques privées dans la région des lacs
- L'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre au plan régional des politiques de l'Etat dans le secteur du tourisme
- L'appui à l'application de la réglementation
- L'appui à la préparation des grandes orientations dans le domaine de l'aménagement et le développement touristique
- L'assistance technique aux collectivités territoriales et aux initiateurs de projets touristiques privés
- Le soutien aux démarches de développement touristique régional
- La mission de conseil, d'expertise et d'évaluation des projets touristiques régionaux
- Créer, aménager ou exploiter les complexes hôteliers et les sites touristiques en côte d'ivoire ou à l'étranger, confiés sur une base contractuelle par l'Etat ou d'autres personnes morales ou physiques
- Toutes autres actions susceptibles de contribuer efficacement au développement du tourisme dans la région des lacs.

Patrimoine : Hôtel président de Yamoussoukro, Hôtel des parlementaires de Yamoussoukro, Président Golf Club de Yamoussoukro, Berges du barrage de Kossou, Réserve de faune d'Abokouamékro, Hôtel carrefour de Séguéla.

Un projet de fusion de la SPDC et de la SODERTOUR-Lacs en une seule structure unique est en cours.

#### FONDS DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE (FDT)

Crée en 2008, la mission principale du FDT est d'apporter un soutien financier aux opérateurs privés du secteur du tourisme. Le fond est en partie financé grâce au prélèvement d'une taxe sur les activités touristiques. Un projet de restructuration du FDT en en cours.

### ▣ Les collectivités

La loi sur la décentralisation a été votée en 2003 (Loi n° 2003-208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'état aux collectivités territoriales), cependant le transfert des compétences est encore en cours dans le domaine du tourisme et les collectivités locales ont peu de responsabilités pour le moment.

Prochainement, comme le précise la loi de 2003, chaque échelon des collectivités locales (région, département, district, ville, commune), aura des compétences dans le domaine du tourisme. En particulier, chacun devra

participer à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement touristique, mais aussi soutenir les actions de promotion, et aménager et gérer les sites touristiques.

#### □ Les organes déconcentrés

A ce jour, ce sont les directions régionales du tourisme) qui ont en charge la gestion et le développement du tourisme à l'échelle locale. Ils doivent aussi mettre en œuvre la politique nationale du tourisme à l'échelle régionale.

Chaque direction est responsable d'une zone géographique qui correspond à l'ancien découpage régional. En l'état actuel (peu avancé) de la décentralisation, ce sont les véritables interlocuteurs pour tout projet touristique.

#### □ Secteur privé

Les principaux acteurs du secteur privé dans le domaine du tourisme sont les hôteliers et restaurateurs, les agents de voyage, les artisans d'art, les guides, et les loueurs de véhicules.

Ils sont regroupés au sein de la Fédération Nationale de l'Industrie Touristique de Côte d'Ivoire (FENITOURCI) depuis 2011.

---

## B. Evolution générale du tourisme dans les deux pays

---

Le tourisme au Burkina Faso est en constante augmentation, mais reste encore très modeste au regard des flux internationaux. Il est dominé, et c'est assez naturel dans ce cas de figure, par le tourisme d'affaire que le Burkina a réussi à capter et développer en particulier grâce à des manifestations internationales reconnues comme par exemple le SIAO (Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou, Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou). Parallèlement on observe la montée en puissance d'un tourisme régional significatif. Cette tendance vaut pour le monde entier. La part du tourisme régional aussi bien en Asie que dans le Golfe Persique ou dans d'autres pays est en forte hausse. Cette montée en puissance du tourisme régional conforte le présent projet de l'AIMF destiné à renforcer les liens touristiques entre le sud du Burkina et le nord de la Côte d'Ivoire. Elle donne aussi une indication sur la nature et le contenu des projets qu'il faut privilégier et qui ne doivent pas nécessairement être une réplique des projets occidentaux, sachant que le tourisme occidental n'est pas le plus important, surtout si on considère qu'il est en grande partie un tourisme d'affaire. Le tourisme occidental de découverte (circuit et courts séjours locaux) qui monopolise l'attention, ne représente en fait qu'un segment assez réduit. Et de plus ce tourisme de découverte est dominé par le tourisme solidaire et le tourisme d'aventure. Le tourisme solidaire est certes une option intéressante et utile, mais il ne faut pas qu'il cannibalise l'image touristique de la destination, sauf à nuire au reste de l'activité touristique. Le tourisme d'aventure est, d'un point de vue économique et parfois social, peu important. La dépense moyenne d'un touriste « aventurier » est trois à quatre fois inférieure à celle d'un touriste d'affaire. Sans doute la meilleure stratégie consiste-t-elle dans cette situation à rechercher, au delà du renforcement du tourisme régional et du tourisme d'affaire, un tourisme de découverte, mais qui soit, dans son contenu et ses prix, voisin de celui que l'on peut trouver dans d'autres pays. Il concernera en priorité des utilisateurs disposant de moyens économiques réels. C'est déjà en partie le cas avec de petits groupes (moins de 10 personnes) qui achètent un séjour/ circuit découverte, mais utilisent les hébergements de bon niveau. La multiplication des « campements » (hébergement dans des cases souvent dépourvues de confort) peut sans doute correspondre à une phase de développement du tourisme utile pour les populations locales, mais à terme, si l'on souhaite toucher un véritable tourisme de visite, économiquement rentable pour la collectivité, il faudra améliorer sensiblement les conditions de confort et d'hygiène.

Par ailleurs, le Burkina a su développer des attractions événementielles reconnues au plan international, tels par exemple le Festival du film et de la télévision de Ouagadougou est un événement majeur comme le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou qui a lieu tous les deux ans.

Reste un segment de l'activité touristique qui fonctionne très bien et concernent des visiteurs disposant de moyens financiers importants, c'est celui de la chasse (safari) et du tourisme de vision (circuit de découverte et safari photo), concentré dans les grands parcs naturels et relativement bien géré. Plus de 6000 pax

(produits complets incluant voyage, hébergement, guide et activités) sont vendus chaque année. Ce nombre peut difficilement évoluer car l'offre est aujourd'hui limitée, dans la mesure où les responsables locaux respectent, autant que possible, les obligations de protection et de gestion qui prévalent au niveau international dans ce domaine. Cette activité ne peut donc être développée raisonnablement qu'au prix de nouveaux aménagements donc de nouveaux investissements. C'est d'ailleurs la position des responsables burkinabè (Office National des Aires Protégées) qui bénéficient, et en matière de tourisme ce sont les seuls opérateurs nationaux dans ce cas de figure, des aides de la Banque Mondiale.

D'une manière plus générale, le tourisme burkinabè, est sur la bonne voie. Il manque ce qui est normal de savoir-faire, en particulier en matière de coordination des opérateurs publics et privés, de promotion, d'aménagement et de gestion des équipements d'accueil et de visite. Son image sur les marchés internationaux n'est pas assez claire, et les responsables locaux en sont très conscients. Il faut donc essayer de promouvoir des actions d'appui qui puisse à la fois améliorer les pratiques professionnelles, mais aussi concourir au renforcement de l'image de la destination. Ceci étant il ne faut pas oublier que pour beaucoup de visiteurs venant d'Europe, mais aussi d'Asie, c'est plutôt l'image d'une grande région que d'un pays en particulier qui domine. Et très souvent les offres touristiques faites dans les pays émetteurs, associent trois ou quatre pays : Burkina, Benin, Togo. Le Mali, belle destination et doté d'un remarquable patrimoine subit le contre coup de la situation de conflit et de ce fait disparaît, au moins temporairement, de l'offre. Cette situation complique la promotion car il faut à la fois renforcer l'image touristique du Burkina tout en faisant valoir les atouts des pays voisins. A cet égard on peut privilégier les attractions touristiques qui concernent deux pays, comme, dans le cas présent, le Parc de la Comoé.

## 1/ Principaux chiffres

### a/ Flux touristiques

#### □ Burkina Faso

A l'image du tourisme international et africain, la fréquentation touristique du Burkina Faso est croissante chaque année.

Les premiers chiffres de fréquentation disponibles datent de 1981 ; cette année là, environ 150 000 touristes s'étaient rendus au Burkina Faso.

Vingt-cinq ans plus tard, en 2006, avec 360 689 touristes enregistrés, le pays était devenu la 4<sup>ème</sup> destination touristique de l'Afrique de l'Ouest, derrière le Nigéria (983 000 visiteurs), le Sénégal (779 000) et le Ghana (584 000). En 2006, ils étaient 385 683 à visiter le BF.

Enfin, en 2011, le Burkina Faso a accueilli 433 778 touristes (+1,6 % par rapport à 2010). Les arrivées internationales ont baissé (13,3%, soit 237 725 personnes), tandis que les arrivées de touristes nationaux ont augmenté (+28,4%, soit 196 013 personnes).

Provenance des touristes internationaux : principalement l'Europe (France, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie), et quelques pays africains (Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal).

Motif du voyage : la principale motivation est le motif « affaire » (près de 60% en 2011), suivi par le motif « vacances / loisirs (près de 20% des visiteurs en 2011).

Les indicateurs		Variation par rapport à 2010
<b>Demande touristique en unité</b>		
Arrivées globales des touristes	433 778	+6,4%
Arrivées du tourisme récepteur	237 725	-13,3%
Nuitées globales	1 018 718	-2,8%
Nuitées du tourisme récepteur	707 944	-13,2%
Circuits inter-états	102	+10,9%
Circuits internes	73	-23,9%
excursions	52	+136,4%

#### 4. CHIFFRES CLES DU TOURISME BURKINABE – PARTIE 1 (2011 – SOURCE : ONTB)

	2007	2008	2009	2010	2011	Variation 2011/2010 en %
<b>Tourisme interne</b>	85 300	103 768	132 081	152 696	196 013	+28,4
<b>Tourisme récepteur</b>	288 965	271 796	269 227	274 330	237 725	-13,3
<b>Ensemble</b>	374 265	375 564	401 308	427 026	433 738	+6,4

#### 5. TYPE DE TOURISME (SOURCE : DIRECTION GENERALE DU TOURISME)

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Vacances loisirs</b>	78 966	72 403	72 548	76 956	80 227
<b>Affaires et motifs professionnels</b>	211 256	220 708	246 390	262 589	256 239
<b>Visite à des parents et amis</b>	38 811	42 538	40 709	40 701	47 384
<b>Traitement médical</b>	2 698	5 524	4 809	5 049	6 294
<b>Religion-pèlerinage</b>	3 900	5 932	3 853	3 892	4 044
<b>Safari-chasse</b>	4 198	9 252	6 299	8 127	7 397
<b>Autres</b>	34 436	19 207	26 700	29 712	32 153
<b>Ensemble</b>	374 265	375 564	401 308	427 026	433 738

#### 6. MOTIFS ARRIVEES (SOURCE : DIRECTION GENERALE DU TOURISME)

	2007	2008	2009	2010	2011	Variation 2011/2010 en %
<b>Afrique</b>	121 174	112 702	119 243	128 237	117 337	-8,5
<b>Europe</b>	126 544	124 426	116 180	107 098	85 535	-20,1
<b>Amérique</b>	20 473	18 016	17 509	20 154	17 333	-14,0
<b>Asie</b>	13 629	8 060	8 826	8 668	9 975	+15,1
<b>BVE<sup>2</sup></b>	7 145	8 592	7 470	10 173	7 545	-25,8
<b>Ensemble</b>	281 820	263 204	261 758	264 157	237 725	-13,3

#### 7. ORIGINE DES VISITEURS (SOURCE : DIRECTION GENERALE DU TOURISME)

## □ Côte d'Ivoire

Le cas de la Côte d'Ivoire est différent, en particulier parce que le secteur du tourisme a durement été touché par les années de crise dans le pays. Le pays sortant à peine de la crise, les chiffres de fréquentation touristique des deux dernières années sont donc à prendre avec de la distance.

En 2011, l'année de sortie de crise, le pays a enregistré 269 507 arrivées internationales à l'aéroport international d'Abidjan, dont près de 70% en provenance d'Afrique (185 299 visiteurs).

Les motifs de venue en Côte d'Ivoire sont variés : affaire en majorité (environ 33% des arrivées), mais aussi beaucoup de visite à la famille (environ 26%), et de vacances (presque 20% des arrivées).

En 2012, le nombre de touristes internationaux a progressé, tout comme en 2013 d'ailleurs (289 191 arrivées internationales à l'aéroport d'Abidjan en 2012, près de 300 000 attendus en 2013).

Le Ministère du tourisme s'est fixé comme objectif d'attirer 500 000 visiteurs en 2015, et 2 millions en 2030.

Motif/origine	Affaires	Conférences	famille	Vacances	Culture	Religion	Autres	Total	%
Afrique	55 825	8 880	50 542	34 473	3 448	3 753	28 375	185299	68,75
Amériques	5 857	508	1 604	1 814	423	98	897	11201	4,16
Asie/Océanie	4 555	603	2 678	1 554	162	219	974	10745	3,99
Europe	24 522	6 134	14 541	11 355	433	2 002	3 278	62265	23,10
<b>Total</b>	<b>90 759</b>	<b>16 125</b>	<b>69 365</b>	<b>49 196</b>	<b>4 466</b>	<b>6 072</b>	<b>33 524</b>	<b>269507</b>	<b>100</b>

## 8. NOMBRE, MOTIF ET ORIGINE DES VISITEURS EN 2011 (SOURCE : MINISTERE DU TOURISME)

### b/ Recettes

#### □ Burkina Faso

Pour l'année 2011, les recettes dans l'hôtellerie se chiffraient à 55 038 697 877 F CFA – 84 millions d'EUR (+0,2% par rapport à l'année précédente), réparties comme suit : 37 986 151 208 F. CFA (58 millions d'EUR) correspondant au séjour des touristes internationaux, et 16 675 200 518 F. CFA (25,4 millions d'EUR) au séjour des touristes burkinabè.

La dépense moyenne journalière par visiteur a été chiffrée à 54 027 F .CFA (un peu plus de 80 EUR<sup>3</sup>), et la durée moyenne du séjour à environ 3 jours.

Ces chiffres provenant des sources statistiques nationales sont à prendre avec une certaine distance. Les modes de calculs conduisent souvent à surévaluer certaines dépenses et surtout à les comptabiliser à plusieurs reprises sous des

---

<sup>3</sup> Tableau de bord des statistiques du tourisme 2011, Ministère de la Culture et du Tourisme, juillet 2012, p. 21

rubriques différentes. D'autres sources donnent une dépense moyenne de 50EUR, ce qui semble plus vraisemblable.

Recettes en milliards de FCFA		
Recettes hôtels	55 038 697 877	+0,2%
Chiffre d'affaire sur titres de transport	13 084057 730	+10,6%
Chiffre d'affaire sur circuits et excursions	130 325 250	-7,6%
Dépense moyenne/jour/touriste	54 027	
Indices de fréquentation		
Taux d'occupation	39,1%	-0,157%
Durée de séjour	2,4 nuits	-0,1 nuits
Taux de fréquentation	21,7%	-0246%

## 9. CHIFFRES CLES DU TOURISME BURKINABE – PARTIE 2 (2011 – SOURCE : ONTB)

### □ Côte d'Ivoire

Les recettes générées par les flux touristiques se sont élevées à 51,8 milliards de F. CFA en 2011 et 55,2 milliards de F. CFA en 2012. Le ministère du tourisme attendait environ 60 milliards de F. CFA de recettes pour l'année 2013.

## 2/ Les services

### a/ Banques

Dans les deux pays, le réseau bancaire est bien développé et présent dans les localités les plus éloignées de la capitale. Ainsi on peut sans problème retirer de l'argent liquide à Banfora. En contrepartie la plupart des opérateurs touristiques, les hôtels par exemple, qui annonce que l'on peut régler par carte de paiement, sont en fait dans l'impossibilité d'accepter des règlements par carte du fait des difficultés de raccordement à leur banque. Il est donc préférable de payer en liquide ce qui est relativement facile du fait de la présence de très nombreux distributeurs. D'un point de vue touristique, c'est un atout sensible.

### b/ Essence

Dans les deux pays, la distribution d'essence est très présente, le réseau de distribution est d'un très bon niveau et très présent. Les prix ne sont pas excessifs. Ceci étant comme l'état des routes laisse souvent à désirer, même si les travaux d'amélioration sont fréquents, et que la location est pratiquement inexistante, la qualité du réseau des stations services n'est pas, d'un point de vue touristique, un atout important, mais son existence peut favoriser une diffusion plus large du tourisme dans le pays.



## c/ Médical, sanitaire

Dans les deux pays, la situation est plus délicate que dans le cas des banques et des stations de distribution d'essence. Comme dans beaucoup de pays émergents, il existe un système de soins de très bonne qualité, mais qui est accessible, compte tenu des coûts qu'à des personnes aisées ou disposant d'assurances médicales. Le dispositif de soins d'urgence est évidemment beaucoup plus faible. En matière de tourisme cette situation constitue un handicap, surtout pour les visiteurs des zones rurales ou des communes éloignées des grands centres urbains. Mais pour certains voyages organisés (chasse) les guides/accompagnateurs sont souvent formés à dispenser les premiers soins et disposent de trousse de premiers secours. Ceci étant cette situation est identique à celle de la plupart des pays émergents.

## d/ Internet

Au Burkina Faso, les connexions internet sont assurées très régulièrement et ceci aussi bien dans la capitale que dans les communes éloignées. C'est un avantage considérable dans une stratégie de promotion touristique. En Côte d'Ivoire la situation semble moins bonne sur ce point.

## e/ Artisanat

### □ Burkina Faso

Le Burkina a conservé ses traditions artisanales et su valoriser cette activité. Le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO - manifestation biennale) attirent de très nombreux professionnels africains et internationaux. Pour conserver une partie des retombées de ces événements, la ville de Ouagadougou a créé un village permanent de l'artisanat qui se situe sur les lieux qu'occupent le SIAO.

Le Burkina est reconnu pour la qualité de son artisanat, ses bronziers sont célèbres dans le monde. Mais l'artisanat burkinabè concerne également les instruments de musique (Bobo Dioulasso), les batiks, la peinture.

### □ Côte d'Ivoire

L'artisanat ivoirien jouit d'une bonne réputation, et continue d'être diversifié et de de qualité. L'une des principales concentrations d'artisanat du pays se trouve dans la région de Korhogo.

## f/ Transports et accessibilité

### □ Burkina Faso

#### TRANSPORT ROUTIER

Le réseau routier est globalement bon, avec des parties dégradées. Cela tient à la relative faiblesse de l'entretien, mais aussi à des conditions climatiques (saison

des pluies) qui dégradent souvent et fortement les voiries recouvertes ou non. Cela pose problème pour l'accès aux sites de visite et très certainement l'amélioration des pistes doit faire l'objet d'une intervention prioritaire. Les transports collectifs par route sont nombreux et offrent une large gamme de qualité. Ils sont globalement fiables et peuvent être utilisés à des fins touristiques.

#### TRANSPORT FERROVIAIRE

Il existe une ligne de chemin de fer qui relie Abidjan à Ouagadougou à qui devrait être étendue vers Niamey (Niger) et Cotonou (Benin). Les conditions actuelles de circulation (très nombreux retards) ne permettent pas d'utiliser ce type de transport pour le tourisme, sauf éventuellement pour des séjours aventure.

#### TRANSPORT AERIEN

Le transport aérien international est de bonne qualité. L'aéroport de Ouagadougou est un aéroport international reconnu. Il est situé en zone urbaine ce qui explique le projet d'un second aéroport qui serait situé à 25km de la capitale. Le prix public d'un billet éco aller-retour entre l'Europe et le Burkina est de l'ordre de 1 200EUR. Les opérateurs touristiques ne payent pas ce tarif. Ils peuvent obtenir des prix très inférieurs en fonction du nombre de places qu'ils réservent.

Il existe une ligne régulière entre Ouagadougou et Bobo Dioulasso. La desserte de Bobo depuis Ouagadougou a été reprise récemment et est assurée régulièrement désormais. Bobo possède la plus longue piste de l'ouest africain. Elle date de la colonisation. Pour le moment cette piste n'est pas exploitée comme elle pourrait l'être puisqu'elle peut recevoir de très gros porteurs. Le trajet depuis la capitale jusqu'à Bobo est de l'ordre d'une heure alors qu'il faut 5h30 minimum par la route.

#### VISA TOURISTIQUE

Le visa court séjour (1 à 90 jours) avec une entrée dans le pays coûte 35EUR, et 45EUR pour plusieurs entrées. Il est délivré très rapidement dans les consulats.

Il est aussi possible de prendre son visa en arrivant à l'aéroport de Ouagadougou, mais c'est plus compliqué et surtout beaucoup plus cher (plus de 140 EUR).

## □ Côte d'Ivoire

#### TRANSPORT ROUTIER

Le transport en Côte d'Ivoire d'une manière générale est un domaine où le pays s'est illustré le mieux contrairement aux autres pays de l'Afrique de l'ouest. Mais la longue crise qu'a connue la Côte d'Ivoire a empêché son entretien régulier et son développement si bien que le réseau est aujourd'hui fortement dégradé.

Aujourd'hui, de nombreux chantiers sont engagés ou sont prévus pour améliorer et moderniser le réseau routier.

L'Etat ivoirien est aussi très engagé dans le projet autoroutier Abidjan-Ouagadougou. Le dernier tronçon permettant de relier Abidjan à Yamoussoukro par l'autoroute devait être inauguré le 11 décembre 2013.

D'un point de vue de la desserte, historiquement le réseau routier est organisé de manière à favoriser les déplacements Nord-Sud. Il y a malheureusement peu de connexions Est-Ouest possibles ; cela pourrait devenir un frein au développement du tourisme dans les régions du Nord du pays.

#### TRANSPORT FERROVIAIRE

Le réseau ferroviaire ivoirien est long de 1260 km et relie la Côte d'Ivoire au Burkina Faso (ligne Abidjan – Ouagadougou, via Bouaké, Banfora et Bobo-Dioulasso) Il est fonctionnel et des trains circulent régulièrement.

#### TRANSPORT AERIEN

Le transport aérien international est de bonne qualité là aussi, tout comme l'aéroport international d'Abidjan qui accueille près d'un million de voyageurs par an. Le prix public d'un billet éco aller-retour entre l'Europe et la Côte d'Ivoire est compris entre 500EUR (Corsair) et 700EUR (Air France). Le réseau aérien national est progressivement remis en service. Les aéroports d'Abidjan et de Yamoussoukro sont fonctionnels.

La réouverture des aéroports de San Pedro, Bouaké et Korhogo récemment réhabilités, est prévue pour mars 2014. Air Côte d'Ivoire devrait proposer des vols quotidiens vers et en provenance d'Abidjan.

#### VISA TOURISTIQUE

Le gouvernement devait valider la réforme du prix et des modalités d'obtention du visa touristique au mois de décembre 2013. Le prix devait être ramené à 50EUR, et la possibilité de le faire directement en arrivant à l'aéroport d'Abidjan moyennant une majoration de 70 EUR devrait être offerte prochainement.

Il serait souhaitable que les touristes puissent aussi demander un visa touristique aux postes frontières avec les pays riverains pour faciliter le développement du tourisme régional.

## 3/ La formation

### □ Burkina Faso

Il existe de des formations liées au tourisme. Elles concernent plutôt l'approche administrative (Ecole Nationale d'Administration) que les activités (hôtels, restaurants, agences de voyages). Dans ce dernier cas la mise en place de cycles de formations dédiés va devenir une nécessité si le tourisme continue à se développer régulièrement.

### □ Côte d'Ivoire

#### PUBLIC

Les agents du secteur public ne bénéficient pas de formation spécifiques dans le domaine du tourisme à l'exception des stages, renforcement des capacités et bourses de formations offertes dans le cadre de la coopération internationales

(Japon, Inde, Tunisie, Chine, Afrique du Sud) sur des thèmes portant essentiellement sur le développement local et le management touristique.

PRIVE

Outre le lycée hôtelier et plusieurs grandes écoles (environ une vingtaine) offrant des BTS tourisme et loisirs et BTS tourisme et hôtellerie, il existe des bourses de formation pour les étudiants ivoiriens, d'une durée de deux à quatre ans au Maroc (licence et master hôtellerie). Il existe aussi des sessions de renforcement des capacités des agents opérationnels du secteur (cuisiniers, gouvernantes, femmes et garçons de chambre) à l'hôtel de la paix de Daoukro (centre est de la côte d'ivoire) au sein duquel existe un centre d'application des métiers du tourisme et de l'hôtellerie. D'une manière générale, le personnel travaillant peu formés (amis / membres de la famille).

## 4/ Les projets

### ▣ Burkina Faso

En matière de tourisme le Burkina a engagé un programme de Grands Projets sur la période 2012/2017 pour un total de 14 milliard de CFA (22 millionsEUR). Parmi les projets retenus, certains concernent les sites suivants :

- Palais Royal de Kokologho
- Cascades de Karfiguela
- Mare aux crocodiles sacrés de Bazoulé
- Gravures rupestres de Pobé Mengao
- Pics de Sindou....

Il s'agit d'aménager ces sites, d'améliorer leur accessibilité et de réaliser des hébergements sommaires (campements) à proximité.

Dans la même logique le programme prévoit l'amélioration de l'attractivité touristique du site de Loropeni (Inscrit au Patrimoine Mondial). Plusieurs régions feront d'autres parts l'objet d'un schéma directeur de développement touristique. Enfin plusieurs localités bénéficieront de programmes de créations de campements (hébergements touristiques sommaires).

Ces projets supposent des études préalables et en premier lieu un inventaire des ressources qui est en cours de réalisation. Ensuite les financements seront recherchés auprès de acteurs de la coopération, financements qui viendront compléter les interventions burkinabè.

A cela on peut ajouter un projet plus récent qui concerne l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial du centre historique (mosquée et centre ancien) de Bobo Dioulasso qui nécessite la réalisation d'un dossier important.

### ▣ Côte d'Ivoire

Le Ministère du Tourisme a engagé depuis l'année dernière beaucoup de chantiers pour relancer le tourisme ivoirien à son niveau d'avant crise et redevenir l'un des pays les plus visités d'Afrique de l'Ouest.

Les principaux projets engagés par le Ministère du Tourisme sont :

- Réhabilitation du patrimoine hôtelier de l'Etat
- Exploitation des structures hôtelières de l'Etat à Abidjan et Yamoussoukro en PPP (partenariat public privée)
- Fusion de la SPDC et de la SODERTOUR-Lacs (les deux sociétés d'Etat qui gèrent le patrimoine hôtelier de l'Etat)
- Mise aux normes internationales de la classification des hôtels
- Elaboration du plan cadastral du site d'Assinie (ville du sud en bordure de mer)
- Etude d'aménagement touristique des berges lagunaires du District d'Abidjan
- Validation d'une stratégie de développement du tourisme (2010-2020)
- Adoption du Code du tourisme
- Restructuration du Fonds de développement touristique
- Création du compte satellite du tourisme
- Création des pôles régionaux du tourisme
- Elaboration du schéma directeur du tourisme

## 5/ L'hébergement

### □ Burkina Faso

L'hébergement hôtelier est présent sur tout le territoire, offrant l'ensemble des niveaux de qualités (total, 321 « établissements d'hébergement touristique »). On trouve de grands hôtels à Ouagadougou, hôtels qui reçoivent en priorité du tourisme d'affaire. On trouve aussi à Ouagadougou et dans les grandes villes des hôtels de qualité (niveau 2 ou 3 étoiles) de bon niveau. Il existe également un ensemble d'hébergements hôteliers de niveau plus modeste qui offre cependant un accueil tout à fait acceptable.

L'hôtellerie ne bénéficie ni d'aides publiques à l'investissement ni de garanties publiques d'emprunts, ce qui limite les prises de risques et réduit la possibilité d'implantation de nouvelles unités.

La gestion de ces équipements est assurée pour partie (hôtels haut de gamme) par des entreprises ou des particuliers étrangers. L'hôtellerie intermédiaire et début de gamme est plus souvent gérée par des responsables locaux. Dans ce cas de figure, comme nous l'avons déjà souligné, il existe un réel besoin d'amélioration des savoir-faire professionnels.

A noter que hors saison, les hôtels proposent des prix réduits aux touristes nationaux.

### □ Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire aussi, il y a des hôtels dans toutes les grandes villes du pays, mais l'essentiel se concentre à Ouagadougou, Yamoussoukro et sur le littoral. En 2012, il y avait 1493 hôtels au total sur l'ensemble du territoire ivoirien ;

Les besoins les plus urgents de nouvelles ouvertures se situent dans la catégorie du moyen de gamme. Le Ministère du Tourisme lancera donc en 2014<sup>4</sup> le produit « Relais Paillote », des sites proposant à proximité des lieux touristiques

---

<sup>4</sup> Projet pilote à Jacqueville

majeurs 20 à 30 bungalows moyen de gamme (soit une centaine de lits) de près des sites touristiques majeurs. Les complexes seront franchisé, géré par des privés.

Le dispositif hôtelier ivoirien en général et particulièrement dans la zone d'étude bénéficie très peu de la classification hôtelière. De plus, la plupart des hôtels ne peuvent pas justifier la classification de leur hôtel. Les promoteurs s'attribuent eux-mêmes des étoiles qui, bien souvent, ne correspondent pas au standing de l'hôtel. Ces difficultés de classification s'accompagnent d'une non-conformité des établissements avec la réglementation. Moins de 30% des établissements d'hébergement disposent d'un agrément professionnel ou d'une licence d'exploitation.

Une réforme prochaine est programmée ; elle prévoit une mise aux normes internationales de la classification des hôtels

Enfin, comme au Burkina Faso, le secteur ne bénéficie ni d'aides publiques à l'investissement ni de garanties publiques d'emprunts.

Catégorie	Nombre d'hôtels	Nombre de chambre
5 étoiles	2	1 031
4 étoiles	4	926
3 étoiles	4	564
2 étoiles	17	527
1 étoile	21	903
Non classés	1 445	23 480
<b>Total</b>	<b>1 493</b>	<b>27 431</b>

10. NOMBRE D'HOTELS ET CLASSIFICATION, NOMBRE DE CHAMBRES (SOURCE : MINISTERE DU TOURISME)

## 6/ La promotion

### □ Burkina Faso

Le Ministère de la Culture et du Tourisme, à travers l'ONTB, développe plusieurs actions de promotion : édition de brochures et dépliants, site web, présence sur certains salons de tourisme internationaux (ITB Berlin, MAP Paris, BTF Bruxelles). Il organise également des éductours (voyage de journalistes et d'agents de voyages) afin de renforcer la communication et la vente de circuits au Burkina par les agences de voyages dans les pays émetteurs.

Cette promotion se heurte à certains freins. Le site web national du tourisme burkinabè est encore perfectible et surtout il doit être très régulièrement actualisé. Quant on sait le rôle du web aujourd'hui dans la réservation de destinations touristiques, c'est une difficulté importante de n'avoir pas un site performant. La présence sur les salons est nécessaire, mais de plus en plus les salons sont l'occasion de rencontrer des agences de voyages, des associations professionnelles. La présence sur les salons n'a vraiment de sens que si l'on dispose de documents (papier et numérisés) que l'on peut distribuer, documents

qui renvoient à des prestataires identifiés. Il faut également pouvoir proposer des produits ou des éléments de produits. A cet égard le Burkina doit pouvoir renforcer ses moyens (produits, documents). Cette promotion se heurte aussi à l'incertitude de l'image de la destination Burkina et à l'absence de produits finis (circuits). Deux carences dont les responsables burkinabè sont parfaitement conscients, et qui demandent un important travail d'amélioration (formation, valorisation de sites de grande notoriété (site du patrimoine mondial), créations de circuits à vocation de communication).

- Salons locaux

Localement, les autorités burkinabè organisent un grand Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie à Ouagadougou (SITHO) qui rassemblent les communautés locales et permet de montrer au public les richesses culturelles et naturelles du pays mais aussi ses prestations touristiques. Le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou, même s'il n'a pas la même vocation, sert beaucoup la communication touristique du pays.

Par ailleurs, les régions organisent localement des semaines de la culture

## □ Côte d'Ivoire

Le Ministère du Tourisme avec l'appui de Côte d'Ivoire Tourisme a entamé un travail important sur la promotion de la destination Côte d'Ivoire à l'international (principalement).

D'un point de vue de la diffusion d'éléments de communication, à ce jour peu importante, le Ministre du Tourisme estime qu'il est trop tôt pour lancer une diffusion large et importante car le produit n'est pas encore totalement opérationnel.

Côte d'Ivoire Tourisme prévoit tout de même une refonte du site internet prochainement, ainsi que l'embauche ou nomination de personnes dont le travail sera de mettre à jour le site quotidiennement.

- Salons internationaux

Côte d'Ivoire Tourisme est présent sur la plupart des grands salons européens dans le domaine du tourisme : FITOUR en Espagne, ITB en Allemagne, Top Réso à Paris, etc.

Le ministère cherchant à capter d'autres potentiels marchés émetteurs, il projette d'être aussi présent en 2014 sur le salon du tourisme de Rio de Janeiro au Brésil ou encore de Mexico.

Sur le continent africain, Côte d'Ivoire Tourisme tient un stand chaque année au SITHO<sup>5</sup> au Burkina Faso.

Principaux supports de communication sur les salons : brochures et clés USB. Comme pour le Burkina Faso, l'efficacité de la présence de la Côte d'Ivoire à ces salons est freinée par l'absence d'un produit touristique vraiment structuré à proposer, et de brochures ou autres éléments de communication de qualité.

---

<sup>5</sup> Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou

- Eductour

Côte d'Ivoire Tourisme organise depuis 2013 des Eductour à destination des agences de voyages des principaux pays émetteurs et des journalistes spécialisés.

Ont déjà été organisés, un eductour francophone, un autre germanophone, et un troisième russophone. Le prochain devra être hispanophone (après le salon FITOUR à Madrid en janvier 2014), et peut-être aussi lusophone (après la participation au salon de Rio de Janeiro).

Le premier eductour de grande ampleur fut organisé du 29 avril au 5 mai 2013. 20 professionnels français et belges du tourisme ont parcouru le pays à la découverte des potentialités du pays.

Accompagnés par M. Jean-Marie Somet, Directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme, les tours-opérateurs et journalistes belges et français ont notamment pu visiter Abidjan, Monogaga, San Pedro, le Parc national de Taï (Unesco), Grand Béréby, Soubré, Issia, Daloa, Yamoussoukro, Bouaké, Katiola, Korhogo, Grand Bassam (Unesco) et Assinie.

A l'issue de ce grand tour, le groupe a été convié à un workshop réunissant les principaux acteurs locaux : réceptifs, hôteliers, transporteurs, guides, etc. Les journalistes ont également été reçus par M. Roger Kakou, ministre du Tourisme de Côte d'Ivoire.

D'ores et déjà, le tour-opérateur belge Terre d'Afrique a inscrit la Côte d'Ivoire à son catalogue. D'autres acteurs travaillent actuellement à l'ouverture prochaine de la destination.

## 7/ Tourisme de vision et chasse (safaris et safaris photos)

### □ Burkina Faso

C'est une part importante et relativement bien gérée de l'activité touristique (6000 visiteurs par an selon le Ministère du Tourisme et de la Culture). Pour l'essentiel les activités de chasse sont concédées au privé. Mais il existe une AGRF (association de gestion des ressources faunistiques – AGRF – qui gère certaines chasses). L'ONAP (Office Nationale des Aires Protégées) reçoit des appuis financiers de la Banque Mondiale pour améliorer la gestion des aires protégées. Il existe plusieurs campements (hébergements sommaires), mais un certain nombre sont aujourd'hui inexploitable par manque d'entretien. Par ailleurs l'ONAP doit lutter contre les problèmes de braconnage et de corruption qui ont augmenté à la suite des actions de protection internationales visant à impliquer plus largement les populations locales dans la gestion des aires protégées. L'ONAP porte un projet d'aménagement de la Forêt de Dida en 2014 avec un projet de campement de 10 bungalows. Ce projet peut constituer une entrée vers le parc ivoirien de la COMOIE, cependant pour le moment l'état d'avancement du projet n'est pas suffisant pour envisager une éventuelle intervention de l'AIMF.



## □ Côte d'Ivoire

Le tourisme de loisir redémarrant tout juste dans le pays après plusieurs années de crises, le tourisme de vision n'est pas encore très important en Côte d'Ivoire.

## 8/ Les circuits

### a/ Burkina Faso

Plusieurs agences de voyages programment le Burkina dans le cadre de circuits (en France : Terres d'aventures, Nomades-aventure). Dans la plupart des cas ce sont des voyages en pays Senoufo (ethnie qui vit à la fois au sud du Burkina et au nord de la Côte d'Ivoire), ce qui correspond très précisément au territoire d'intervention du projet de l'AIMF. Mais la majorité des circuits sont en fait des circuits sur trois Etats (Burkina, Benin, Togo) ce qui se justifie par le coût élevé du billet d'avion et la faible identité touristique des destinations.

### b/ Cote d'Ivoire

Le pays sortant à peine d'une longue crise, les premiers circuits devraient être reprogrammés cette année. La majorité programmera plutôt le littoral et l'Ouest du pays, mais certains pourraient proposer le Nord et en particulier Korhogo et le Parc National de la Comoé si celui-ci venait à rouvrir.

Côte d'Ivoire Tourisme a fait part au consultant du problème que représente pour le développement du tourisme la quasi absence d'agence de voyages réceptives en Côte d'Ivoire.

## 9/ Les conventions de gestion des sites

### □ Burkina Faso

Le Burkina a mise en place des conventions de gestion de site qui associent l'Office National du Tourisme Burkinabè (40%), les collectivités (40%), et les populations locales (20%). Ce dispositif extrêmement original et qui pourrait inspirer de nombreux pays permet de développer de manière beaucoup plus « intégrée » les actions de développement touristique. Dans le cadre de ces conventions les populations locales bénéficient directement des retombées économiques et d'emplois.

### □ Côte d'Ivoire

Les sites sont gérés conjointement par les populations locales (représentées par les chefferies), les communes et la Direction régionale du tourisme. Ils signent généralement des conventions de gestion de site.

## 10/ La sécurité

Les deux principaux potentiels problèmes de sécurité dans les deux pays sont :

- les coupeurs de routes qui sévissent encore dans certaines régions (principalement dans l'Est du Burkina Faso et le Nord de la Côte d'Ivoire)
- les accidents de la route causés par une vitesse excessive et le mauvais état des routes et des véhicules

Dans les grandes villes la situation est calme. La population est accueillante et on ne sent pas de tensions comme c'est parfois le cas dans certains pays d'Afrique.

## 11/ La synthèse de cette situation

Dans les deux pays on observe une prise en compte plus importante du tourisme par les autorités et une montée en charge des activités. Le Burkina comme la Côte d'Ivoire consentent des efforts importants pour favoriser cette évolution.

Cependant cette action doit être resituée dans un cadre professionnel et financier en mutation. Le Burkina dispose d'avantages en termes de services (hébergements, transports, banques, réseau internet, sites naturels et culturel, population accueillante et relativement bien intégrées, grâce à des procédures originales, aux activités touristique). Mais le pays rencontre également certains handicaps : absence d'image touristique forte, insuffisance des conditions d'accès et de mise en valeur des sites, besoin important en formation de manière à améliorer les savoir-faire professionnels, surtout dans l'hôtellerie. Enfin, il ne semble pas opportun de trop renforcer l'image d'une destination touristique par trop liée au tourisme solidaire qui conduirait à transformer les populations en objets « exotiques » ce qui serait un contre sens humain grave. Les actions proposées par l'AIMF doivent faciliter la réduction de ces difficultés.

Le renforcement des liens touristiques entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire correspond bien aux souhaits politiques régionaux de rapprochement entre les pays et d'effacement progressif des frontières. Il bénéficie également du fait que deux ethnies (les Senoufo à l'Ouest et les Lobi à l'Est) occupent des territoires situés des deux côtes de la frontière qui sépare le Burkina de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, la relative avance des régions du sud-ouest du Burkina Faso en termes de développement touristique par rapport aux régions du Nord-Est de la Côte d'Ivoire peut être un vrai atout pour le redéveloppement du tourisme en Côte d'Ivoire ; l'idée d'inciter les touristes visitant le Burkina Faso à passer deux ou trois jours dans le Nord de la Côte d'Ivoire a été plusieurs fois évoquée au cours de la mission du Consultant. Il faut donc pour cela que les produits ivoiriens ne viennent pas concurrencer mais compléter les produits burkinabè.

Evidemment, le redéveloppement du tourisme en Côte d'Ivoire passe par de nombreuses autres actions (dont certaines sont déjà engagés : actions de promotion, refonte du classement hôtelier et amélioration de l'offre, etc.), et la porte d'entrée principale du pays reste l'aéroport international d'Abidjan.

La Côte d'Ivoire est plus en retard que le Burkina Faso en ce qui concerne le développement du tourisme culturel ou d'aventure, en partie à cause des récentes années de crise. Cependant, le pays fut une destination touristique majeure de l'Afrique au cours des années 1970 et 1980 (en particulier le

tourisme balnéaire), et il dispose à la fois d'une « culture touristique » et des infrastructures de bases nécessaires (à remettre en état). Par ailleurs, Abidjan demeure une destination privilégiée pour le tourisme d'affaire.

---

# C. Evolution du tourisme dans les 3 régions burkinabè concernées

---

## 1/ Fréquentation touristique

Un tourisme Les statistiques de fréquentation des sites et musées, en particulier le musée du Houet à Bobo Dioulasso qui est le musée le plus fréquenté de la région, montre que les fréquentations annuelles sont de l'ordre de 3 à 4 000 personnes par an. C'est un chiffre très faible au regard des fréquentations que l'on peut connaître dans des d'autres sites du monde (9,2 millions de visiteurs au Louvre en 2013). Mais il faut remettre ces données en perspective. Le tourisme a débuté en Mauritanie, avant les problèmes de sécurité, avec une fréquentation voisine de celle des sites du Burkina.

La chasse qui offre un produit plus clairement identifié attire environ 6 000 personnes par an. On pourrait développer cette fréquentation, mais les conditions de protection et d'accueil ne le permettent pas dans l'immédiat.

En contrepartie le tourisme d'affaire continue à jouer un rôle important, même dans les régions qui nous intéressent. Banfora accueille des séminaires régulièrement, consacrés aux questions de suivi sanitaire et d'équipement du territoire.

La présence de l'ethnie Senoufo de chaque côté de la frontière qui sépare le Burkina de la Côte d'Ivoire donne lieu à de très nombreux passage que l'on ne peut pas véritablement qualifier de touristique. Ce sont des déplacements familiaux qui ont en fait diminué en volume depuis que la situation est stabilisée en Côte d'Ivoire.

Mais il reste beaucoup à faire pour passer d'un tourisme d'aventure à un tourisme accessible à un plus grand nombre de visiteurs. Conjointement la part du tourisme solidaire, importante aujourd'hui, ne doit pas faire oublier que le tourisme qui constitue une véritable activité économique créatrice de revenus et d'emplois, ne peut pas être associé à une image par trop marqué comme l'est celle du tourisme solidaire. Ce type de tourisme est important et nécessaire, mais il faut éviter qu'il cannibalise l'ensemble de l'activité et de l'image touristique.

## 2/ Equipements touristiques

Les équipements et services touristiques qui existent actuellement répondent pour une large part aux attentes des touristes aussi bien individuels qu'en groupe. Cependant il existe une offre importante en matière d'hébergement et de restauration qui ne répond pas aux exigences sanitaires internationales. Des

actions, en particulier de formation, ont été engagées par les responsables locaux.

### 3/ Niveau d'aménagement des sites touristiques

Les sites qui constituent une des bases de l'attractivité touristiques sont pour l'essentiel de bonne qualité, aussi bien en milieu urbain que rural. Il reste que les conditions d'accès (pistes non stabilisées) posent un véritable problème qui apparaît comme une priorité surtout en période de pluie. L'aménagement des sites pour la visite, au moins pour ceux que nous avons visité, doit être repris en quasi totalité. La plupart des principes de gestions : sécurité, protection des sites, mise en valeur intégrée sont inexistant. C'est sans doute le bon moment pour améliorer la connaissance de ces techniques d'aménagement et de gestion des sites, avant que des équipements inadaptés ne soient construits (lignes à haute tension, conduites d'eau forcées). Dans certains cas (musée du Houet à Bobo Dioulasso) une intervention peut améliorer sensiblement la présentation des collections et l'accueil et servir de modèles pour d'autres actions de même nature.

### 4/ Principaux attraits touristiques

L'offre touristique des 3 régions concernées par le projet se compose essentiellement des sites et monuments culturels à vocation touristique, du patrimoine culturel immatériel (rites, us et coutumes,...), des sites naturels pittoresques, de la flore et de la faune (annexe 4).

Les sites ou attraction à ayant le plus fort intérêt identifiés par le Consultant sont :

#### □ La ville de Bobo Dioulasso

Situé au entre ville de Bobo Dioulasso, le vieux quartier de Dioulassoba est composé de maisons construites en banco et d'un dédale de ruelles. A proximité immédiate se trouve la mosquée de style sud-soudanais, érigée à la fin du XIXème siècle. Le site est inscrit sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le musée du Houet possède un intérêt touristique évident, tant pour sa collection que pour l'architecture du bâtiment qui l'accueille. Cependant la muséographie est ancienne et le dispositif de protection des pièces inexistant.

Enfin, Bobo Dioulasso attire chaque année depuis 1984 de nombreux visiteurs à l'occasion de « Semaine Nationale de la Culture » au cours de laquelle se déroulent des compétitions de danse, chant, sport, chanson, chorégraphie, etc.



11. MOSQUEE DE BOBO-DIOULASSO



12. MUSEE DU HOUET

### ▣ Sites naturels autours de Banfora

Située à proximité de la frontière ivoirienne et surtout sur l'axe Ouagadougou-Abidjan, Banfora occupe une position géographique privilégiée. D'un point de vue touristique, la ville est le point de départ d'excursions sur les nombreux sites situés aux alentours, notamment les cascades de Karfiguéla à 15 km (avec notamment une piscine naturelle), le lac de Tengrela à 7 km (peuplé notamment d'hippopotames), le Baobab sacré de Toumousseni (un arbre sacré ayant un creux de 18 m<sup>2</sup>), les Pics de Sindou à 50 km (chaîne de grès érodée), et enfin les dômes de Fabledougou à 15 km. (roches granitiques en forme de dômes). Ces sites ne sont pas ou très peu aménagés.



13. CASCADES DE KARFIGUELA, LAC DE TENGRELA, ET DOMES DE FABEDOUGOU

## ▣ Les ruines de Loropeni

Inscrit depuis 2009 sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, le site de Loropeni est exceptionnel car il est un des rares témoignages d'architecture ancienne en dur en Afrique de l'Ouest. Vieux de plus de 1000 ans, le site s'étend sur plus de 11 000 m<sup>2</sup> et contient les vestiges de hauts murs en pierres.

Malheureusement, à ce jour, il n'y a quasiment aucun aménagement touristique sur le site.



14. RUINES DE LOROPENI (SOURCE : [HTTP://WWW.TREMBLAY-EN-FRANCE.FR](http://www.tremblay-en-france.fr))

## 5/ Guides touristiques

Les guides (accompagnateurs) jouent un rôle central dans le tourisme d'aventure et le tourisme culturel, car ce sont eux qui connaissent les sites, mais surtout qui connaissent le territoire et les communautés. Ils doivent eux aussi bénéficier de formation. Il faut améliorer leur niveau de familiarité avec les attentes des visiteurs internationaux et pour les visiteurs non francophones, développer la pratique des langues.

## 6/ Promotion et communication

En matière de promotion et de communication, plusieurs actions ont été menées au niveau local : édition de flyers, sites web, mais les moyens et parfois les compétences sont limités. Une formation des acteurs locaux serait nécessaire pour leur donner quelques éléments permettant d'améliorer leurs pratiques et leur connaissance des attentes des visiteurs étrangers. Il faut aussi que cette communication contribue à mieux identifier la destinations aujourd'hui encore trop floue. Cette formation viendra compléter celles déjà entreprises par exemple

par la mairie de Banfora et qui ont pour objectif de sensibiliser les acteurs du tourisme à l'hygiène (TDR restaurateurs), à l'accueil, à la création de circuits (cartographie), aux techniques de guidage, à la gestion des sites (cascades de Karfiguela, et lac de Tengrela), et à la gestion d'un site web.

## 7/ Projets en cours

Parmi les principaux projets touristiques en cours, on peut isoler :

- l'amélioration de l'accessibilité et de l'aménagement des sites voisins de Banfora et de Bobo Dioulasso
- la création d'une maison du tourisme à Banfora dont nous avons déjà parlé et qui nous semble intéressante mais pas pour le moment,
- le projet d'inscription sur la liste du patrimoine mondial du centre historique de Bobo Dioulasso,
- la réalisation d'un schéma régional de développement touristique avec l'appui de l'ONG française (Région Rhône Alpes) Tetraktys,
- la création d'un ensemble d'hébergement (campement) dans la forêt de Dida.



---

# D. Evolution du tourisme dans les 3 régions ivoiriennes concernées

---

## 1/ Fréquentation touristique

Le Ministère du Tourisme ne dispose pas encore de données chiffrées spécifiques pour les régions concernées par le projet, le mécanisme de traitement des statistiques n'étant pas encore totalement opérationnel (en cours de refonte).

Cependant, le tourisme culturel ou éco-tourisme reprend à peine, et les chiffres de fréquentation ne doivent pas être élevés. Actuellement, le tourisme dans les régions du Nord et Nord-Est du pays concerne surtout le tourisme domestique (visites à la famille, événementiel), et le tourisme international de type humanitaire.

## 2/ Hébergements, restauration, agences de voyage

### a/ Hébergement

#### □ Nombre et type

Le parc hôtelier de la zone compte environ 20 à 25 établissements offrant les caractéristiques nécessaires pour accueillir des touristes.

7 hôtels de tourisme ont été recensés dans la région administrée par la DRT de Bouaké, et 2 hôtels dans la région administrée par la DRT de Bouna.

Le parc des établissements d'hébergement de cette zone est constitué à 90% d'hôtels. La plupart des hôtels disposent de moins de 18 chambres.

#### □ Etat

Le taux de fonctionnalité est d'environ 76% du fait de la crise du secteur, de la rébellion armée de 2002 à 2010 dans cette région et de la crise postélectorale de 2010. D'une manière générale, la plupart des établissements sont dégradés à l'intérieur et à l'extérieur.

Seulement 10% des hôtels offrent la possibilité à leurs pensionnaires de passer des appels depuis la chambre.

La situation est plus dramatique en ce qui concerne la connexion internet. A peine 5% des hôtels offrent la possibilité d'accéder à internet à leur pensionnaire.

*Budget nécessaire, à titre d'exemple, pour rénover un hôtel en Côte d'Ivoire : environ 4 millions de F. (soit, environ 6500 EUR par chambre)*

## □ Personnel

La région administrée par la Direction du Tourisme de Bouaké compterait environ 700 employés, celle par la DT de Bouna environ 80 personnes, et celle par la DT de Korhogo environ 250.

Tous les hôteliers rencontrés à Bouaké ont fait part du besoin urgent de formation pour leur personnel, pour la grande majorité non professionnel (et donc non formé) et recruté dans le cercle familial ou des amis du propriétaire.

Les besoins concernent tous les métiers de l'hôtellerie : réception (accueil, langue), les garçons de chambre, la sécurité, la restauration, etc.

La Chambre de commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire a identifié ces besoins, et souhaite programmer 6 modules de formation pendant 2 mois dans les domaines suivant : accueil et réception (français et anglais), management des organisations, techniques de vente pour l'hôtellerie, comptabilité et fiscalité planification financière. Il est prévu de mettre en place ce programme de formation dans plusieurs régions de la Côte d'Ivoire.

## b/ Restauration

Le secteur de la restauration en Côte d'Ivoire et particulièrement dans la zone concernée par le projet comprend essentiellement deux types d'établissements : les restaurants et les maquis. La majorité est composée de maquis, informels, et la plupart des restaurants se trouvent dans les établissements d'hébergement. La cuisine dominante est la cuisine africaine, tandis que la cuisine européenne est le fait de seulement quelques restaurants.

Les restaurants occupent des bâtiments modernes, le plus souvent, identifiables grâce aux enseignes. Ces bâtiments sont en général en bon état au niveau extérieur comme intérieur. Néanmoins, l'on peut constater que beaucoup de restaurants modernes font difficilement face à la crise économique et politico-militaire qui frappe le pays. Ainsi l'on peut observer la dégradation de certains de ces restaurants.

Les maquis représentent environ 80% de l'ensemble des restaurants implantés. Ces maquis sont construits dans des matériaux précaires ou de mauvaise qualité. En outre, ils sont le plus souvent implantés sur des sites provisoires.

## c/ Agences de voyage

Il n'existe aucune agence de voyage ni compagnies aériennes implantées dans les régions concernées par le projet.

### 3/ Principaux attraits touristiques

Depuis cette année, la Côte d'Ivoire est à nouveau programmée. C'est le tour opérateur belge « Terre d'Afrique » qui est le premier à reprogrammer le pays.

Dans la liste des 8 points forts de la Côte d'Ivoire que le TO établit, figurent la ville de Korhogo et le Parc National de la Comoé. Ces deux endroits sont situés dans le périmètre de la zone du projet.

#### a/ Bouaké, ville de passage

La région administrée par la Direction Regionale du Tourisme de Bouaké comprend l'actuelle région de Gbêké (Bouaké) et Hambol (Katiola).

Bouaké est situé sur l'axe Ouagadougou – Abidjan, et à ce titre est avant tout une « ville carrefour ». Elle est un lieu d'étape en milieu de journée (déjeuner) ou la nuit pour les personnes traversant le pays. C'est d'ailleurs une ville réputée pour sa gastronomie.



Bouaké attire aussi pour son événementiel : le carnaval d'abord, ancien et très connu ; mais aussi Pâques qui est un moment de réunion du peuple baoulé à Bouaké. Ces deux manifestations attirent quasiment exclusivement des touristes nationaux.

15. CARNAVAL DE BOUAKE (SOURCE : [HTTP://ABIDJANDIRECT.NET](http://ABIDJANDIRECT.NET))

Katiola, aussi située sur l'axe routier et ferroviaire Nord-Sud, est davantage connue pour son artisanat, même si Korhogo (région du Poro) bénéficie d'une bien meilleure réputation. Un centre d'artisanat réputé est installé dans la ville.

#### b/ Korhogo et la région des Savanes

L'ancienne région des Savanes (territoire encore administré par la Direction Régionale du tourisme de Korhogo), correspondant aujourd'hui en partie au Poro (Korhogo) et au Tchologo (Ferkessédougou), fut une des régions touristiques de la Côte d'Ivoire avant la crise.

Le visiteur découvre ici avant tout, comme au Sud du Burkina Faso (Banfora), le « Pays Sénoufo » et sa culture riche. Il existe notamment un musée à Korhogo dédié à la culture Sénoufo, mais surtout tout autour des villages artisanaux avec chacun leur spécialité :

- Villages de Waraniéré et Kiata, tisserands et vanniers
- Village de Fakaha, teinture sur toile
- Village de Kapélé, fabricants perles
- Village de Koni, sculpture sur bois
- 



16. ARTISANAT DE KORHOGO, TISSUS, ([HTTP://LE-TOUR-D-AFRIQUE.OVER-BLOG.NET/](http://le-tour-d-afrique.over-blog.net/))

D'autres sites touristiques peuvent inviter le visiteur à prolonger sa visite :

- Village de Niofoin, intéressant pour les exemples d'habitat de type sénoufo
- Le Mont Korhogo, en particulier pour la pratique de la randonnée
- Le Musée traditionnel Péléforo Ghon Coulibaly

### c/ **Bouna et le Parc National de la Comoé.**

Le Parc National de la Comoé est le principal site de la région du Bounkani, administrée par la Direction Régionale du Tourisme installée à Bouna.

D'une superficie de plus d'un million d'hectares, accueillant de très nombreuses espèces végétales ainsi que des animaux, le parc est national depuis 1968 et classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1983.



17. PARC NATIONAL DE LA COMOE ([HTTP://COTEDYVOIR.COM](http://cotedyvoir.com))

Confronté à de nombreux impacts à cause des troubles civils (braconnage, absence de système de gestion efficace, etc.), le site a été inscrit en 2003 sur la liste du patrimoine mondial en péril.

La plupart des aménagements réalisés dans les années 1980 (980 km de pistes, points de vues, miradors de surveillance, etc.) sont en aujourd'hui en mauvais état. Par ailleurs, la plupart du réceptif hôtelier installé près des entrées dans le parc (public et privé) est fermé.

Aujourd'hui, le parc n'est pas ouvert à la visite, même si l'Office ivoirien des parcs et réserves travaille à sa réouverture et sa sortie de la liste du patrimoine en péril.

Les autres sites de la région de la région recensés (qui peuvent constituer des attractions secondaires), sont :

- grotte de Tingo
- fétiches de Yangaata
- Lac sacré de Ouagoko
- Cimetière militaire de Téhini
- Le Tchou ou Soukala, une maison typique du style lobi

## 4/ Promotion

Il ne semble pas y avoir d'action de communication spécifique engagée par les collectivités locales ou autorités déconcentrées pour communiquer sur les potentialités touristiques de la région.

Les personnes rencontrées par le Consultant ont clairement fait état d'un manque de connaissance et savoir-faire dans le domaine. La communication étant d'une importance stratégique pour le développement du tourisme et la compétence étant décentralisée dans les textes aux autorités locales, il semble urgent d'apporter aux acteurs locaux du tourisme des connaissances dans le domaine. D'autant plus que les responsables de Côte d'Ivoire Tourisme ont bien précisés que les régions auront prochainement en charge la promotion de leur territoire touristique.

## 5/ Coopération – jumelages

La coopération semble peu développée. Certaines autorités locales ont fait part au consultant de leur souhait de s'inspirer de l'exemple burkinabè pour développer la coopération et le jumelage avec des villes ou régions d'autres pays.

La ville de Bouaké est jumelée avec la commune française de Villeneuve sur Lot, Reutlingen en Allemagne, ainsi qu'avec Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. Les quatre communes ont le projet d'instituer la venue d'enfants de 3 à 17 ans dans

une des villes chaque été (sous la forme de colonies de vacances). La première édition a eu lieu au cours de l'été 2013.

La ville de Ferkessedougou est jumelée avec Banfora de l'autre côté de la frontière.

## 6/ Principaux projets touristiques (en cours ou projetés)

### a/ Bouaké

#### □ Le redéveloppement du carnaval de Bouaké

Le consultant a pu constater une forte volonté de la part des élus locaux de relancer le Carnaval de Bouaké pour qu'il retrouve son rayonnement passé.

Ainsi, le Maire de Bouaké a prévu de se rendre au Brésil au cours de la deuxième quinzaine du mois de janvier 2014 en vue d'établir des contacts et mettre en place des partenariats.

La mairie souhaite aussi réhabiliter et remettre en service la piscine municipale, symbole fort du carnaval de Bouaké.



19. ETAT DE LA PISCINE EN 2013 (SOURCE : SOPHIE CG, [HTTP://BOUAKECHECKUP.FREE.FR](http://BOUAKECHECKUP.FREE.FR))

#### □ Autres projets aménagement de sites

La Direction Régional du Tourisme projette de réhabiliter et aménager des sites jugés intéressants pour le développement du tourisme (notamment pour pouvoir organiser des circuits sur une journée) :

- Mise en tourisme du site de l'ancien marché aux esclaves à Kotcha Koffriko (commune de Bouaké): création d'un monument / centre d'interprétation
- Mise en tourisme des berges du Lac Loka d'Angouayaokro
- Réhabilitation de l'activité des teinturières de Dar es Salam

## □ Projets dans le domaine de la restauration

Les professionnels de la restauration à Bouaké se sont rassemblé récemment au sein de l'association des maquis et des restaurants de Bouaké (AMRB). Au cours de la dernière assemblée générale des projets à court et moyen terme ont été élaborés :

- organisation des états généraux du plan stratégique de redynamisation du secteur
- formation (cuisine, qualité, comptabilité, accueil, hygiène, recherche de financement)
- création d'un fond d'appui (avec bailleurs de fond)
- création d'un village gastronomique

## b/ Bounkani

### □ Parc de la Comoé

Principale attraction touristique de Côte d'Ivoire, l'Office ivoirien des parcs et réserves travaille à sa réouverture et sa sortie de la liste du patrimoine en péril.

Les actions suivantes ont déjà été réalisées ou sont en cours :

- Depuis 2010, reconstitution de la faune (mission d'évaluation réalisée en octobre 2013 avec l'aide / financement de la Banque Mondiale)
- Actions de conservation : mise en place de patrouilles ; au moins 100 agents / mois ; sensibilisation / éducation des populations à la protection de l'environnement
- Etude sur l'état des infrastructures dans le parc (financement GIZ, 2009)
- Réhabilitation de la piste Bania – Gaoui (coût 700'000 F. CFA par km – 1000 EUR)

L'office a aussi récemment élaboré sur financement de la Banque Mondiale un plan d'action pour le parc comprenant des actions dans les domaines de la :

- Surveillance
- Suivi écologique et recherche
- Valorisation
- Implication des populations riveraines dans la gestion
- Réhabilitation des pistes
- Réhabilitation des pistes d'atterrissages

Le coût des actions est estimé à environ 12 milliards F. CFA (env. 18,5 millions d'EUR). Une partie des financements a été identifié : Fond de dotation de la coopération allemande, UEMOA. Une partie reste à identifier.

Les projets prioritaires du plan de gestions seraient pour l'Office :

- financement mise à jour de l'étude GIZ 2009

- réhabilitation des pistes à l'intérieur du parc, avec en priorité la piste Nord-Sud le long du fleuve (200km environ aujourd'hui impraticables)
- réhabilitation des miradors et points de vue
- installation de points d'eau
- travail sur le réceptif en parallèle à l'extérieur du parc (impossible de loger dans le parc)

#### □ **Autres projets dans la région**

La Direction Régional du Tourisme projette de réaliser les actions suivantes pour renforcer l'offre touristique de la région :

- Réhabilitation de six campements hôtels aux alentours du parc national
- Construction d'un hôtel de standing à Bouna
- Réhabilitation des voies d'accès aux différents sites intéressants de la région
- Promotion : appuyer la semaine culturelle lobi

### c/ **Région des savanes**

La Direction Régional du Tourisme a identifié et listé les projets prioritaires suivants ;

#### □ **Infrastructures**

- Réhabilitation des sites de Koni, Niofoin, Fakaha, et Kapélé (400 millions F. CFA)
- Construction d'un hôtel de 5 étoiles (5 milliards F. CFA)
- Réhabilitation des voies d'accès de Fakaha (reprofilage), 15 millions F. CFA

#### □ **Promotion**

- Relancer le Katana festival – festival culturel – 90 millions F. CFA
- Relancer le Poro festival (festival culturel initiatique), 40 millions F. CFA
- Relancer le Fasco (festival des arts sacrés), 36 millions F. CFA
- Relancer le Fesako (festival des arts), 35 millions F. CFA

#### □ **Formation**

Renforcement des capacités des hôteliers, restaurateur (gestion, hygiène, sécurité alimentaire), et des artisans (commercialisation des productions) – 50 millions F. CFA



---

## E. Synthèse d'ensemble de ces données sur l'état et l'évolution attendue du tourisme dans les deux régions

---

- En terme de contenu les interventions engagées ou à réaliser devraient concourir à l'amélioration de la présentation et de l'accessibilité des sites de visite.
- En termes de fréquentation, les deux pays cherchent à accroître le nombre de leurs visiteurs dans le domaine du tourisme de découverte (circuit) qui s'adresse soit aux individuels soit aux groupes pré-organisés par le biais d'agences de voyage. En ce domaine, les visiteurs internationaux à fort pouvoir d'achat sont les plus convoités. Le segment du tourisme d'affaire constitue également un enjeu majeur, même s'il concerne plutôt les capitales. Le tourisme de vision et la chasse, parce que ce sont des secteurs bien organisés peuvent contribuer au développement de certaines zones, à condition de pouvoir offrir des services de qualité. Enfin le tourisme régional familial, dont le tourisme frontalier est un élément important apparaît lui aussi comme un porteur, aussi bien pour des raisons économiques que sociétales.
- En termes économiques (emplois et chiffre d'affaire), il est difficile d'évaluer précisément les attentes. Mais le fait que le nombre de touristes accueillis, s'il progresse régulièrement, demeure très modeste, laisse présager des possibilités réelles de développement. Il est certain qu'avec des dépenses moyennes de l'ordre de 70EUR par personne et des durées de séjour supérieures à trois jours, le chiffre d'affaire global du tourisme dans ces régions représente déjà (en particulier au Burkina Faso) une réalité économique appréciable. Cependant, les potentialités de développement sont liées à l'amélioration des conditions d'accueil (hébergement, savoir faire des professionnels du tourisme), à l'affirmation de l'image touristique des destinations 'aussi bien du côté Burkinabé que du côté ivoirien). Un accroissement de l'ordre de 3% par an est tout à fait probable durant les prochaines années, pendant que les équipements, les transports, les conditions d'accueil et l'image des destinations se structurent et se professionnalisent. Une fois passé cette période, le taux d'accroissement peut atteindre des chiffres plus importants (entre 5% et 10% au début puis 4% à 5% ensuite).
- L'amélioration du tourisme ne peut que contribuer au renforcement des échanges frontaliers entre les deux pays, d'abord par un accroissement des mouvements des populations locales et ensuite par un accroissement des flux touristiques quand les équipements et les conditions d'accueil offriront de plus grandes opportunités aux opérateurs touristiques (circuits).

- Enfin le développement de ces activités qui implique déjà, dans les deux pays, les populations locales (gestion des sites par exemple) ne pourra que renforcer ce mouvement auquel les autorités burkinabés et ivoiriennes sont très sensibles. Sur ces base les actions de sensibilisation à une bonne gestion de l'environnement telles qu'en mène déjà l'Office National du Tourisme de Bobo Dioulasso, pourront être largement développée, spécialement en direction des publics scolaires.

# 3. Proposition d'intervention



---

# A. Projets à court terme

---

*Les projets communs à court terme (financement AIMF) sont ceux qui correspondent à des besoins de même nature identifiés aussi bien du côté burkinabè qu'ivoirien. Ils concernent en priorité la formation à la communication (nécessaire avant de lancer une véritable campagne de communication globale et internationale), et à la gestion/aménagement des sites. Ces formations complètent celles déjà engagées par les acteurs locaux.*

## 1/ Formation à la promotion/communication touristique

- *Objectif* : Compte-tenu des efforts déployés par les deux pays en matière de communication, un appui technique professionnel ne peut que favoriser leur performance. D'autant plus que la communication que la touristique répond à des contraintes spécifiques par rapport à la communication globale, qui doivent absolument être acquises avant de lancer une campagne de communication internationale (à envisager à court terme une fois le produit touristique régional renforcé). L'objectif de la formation serait d'améliorer les savoir-faire en matière de communication touristique pour les principaux acteurs locaux du tourisme.
- *Contenu* : la communication touristique dans la communication globale, l'image touristique, les attentes des visiteurs, la définition d'une stratégie et les actions à mener en direction des différents supports (internet, brochure, presse, salons, guides de voyages) suivi par une étude de cas : document proposant des circuits dans l'ouest du Burkina avec extension vers la Côte d'Ivoire.
- *Lieu de la formation* : Bouaké (Côte d'Ivoire).
- *Durée* : 5 jours, dont 1 journée de préparation sur place et un séminaire résidentiel de 4 jours incluant une étude de cas.
- *Partenaires principaux* : ONTB, sections régionales (Burkina Faso), Directions Régionales du Tourisme de Bouna, de Bouaké et de Korhogo (Côte d'Ivoire).
- *Autres partenaires potentiels*: Côte d'Ivoire Tourisme, Directions régionales de la Culture et du Tourisme de Bobo-Dioulasso, Banfora et Gaoua (Burkina Faso), Conseil Régional des Hauts-Bassins, des Cascades, et du Sud-Ouest (Burkina Faso), Communes, FENITOURCI (Côte d'Ivoire), et APVT (Burkina Faso).
- *Intervenants et participants* : Deux intervenants internationaux, un référent local (en charge des problèmes d'organisation), et au maximum 20 participants (2 par région concernée par le projet, soit 12 personnes, et des représentants des Ministères du Tourisme) ayant déjà une expérience professionnelle dans le domaine (communication touristique).
- *Budget* : voir tableau joint.
- *Date* : printemps 2014.

## 2/ Formation à la gestion / valorisation des sites

- *Objectif* : Aujourd'hui la majorité des sites sont très sommairement aménagés et souvent en contradiction avec les règles internationales et les usages touristiques. Conscients de cette carence, les autorités en particulier au Burkina Faso ont décidé d'engager des actions d'aménagement. Une formation en ce sens ne pourrait qu'améliorer leur savoir faire en matière d'aménagement et de gestion, et des sites culturels et naturels.
- *Contenu* : les sites comme attraction touristique, les sites comme ensemble naturel ou culturel à protéger, aménager et gérer, la notion de plan de gestion de site de l'UNESCO. Les problèmes de propriété, la question de l'inventaire, les risques naturels et humains, la conservation, la protection juridique, l'accès, les aménagements et les circuits de visite, la gestion (personnels, gestion financière), les supports de visite (signalisation, documents écrits, supports télématiques), le traitement du territoire (développement touristique, intégration des populations locales) le suivi de gestion. Etude de cas sur le terrain une journée (centre historique de Bobo Dioulasso).
- *Lieu de la formation* : Bobo Dioulasso (Burkina Faso)
- *Durée* : 5 jours, dont 1 journée de préparation sur place et un séminaire résidentiel de 4 jours incluant une étude de cas.
- *Partenaires principaux* : Ministère du Tourisme, Direction de l'Aménagement et de la Valorisation des Sites (Burkina Faso), Directions régionales de la Culture et du Tourisme de Bobo-Dioulasso, Banfora et Gaoua (Burkina Faso), Directions Régionales du Tourisme de Bouna, de Bouaké et de Korhogo (Côte d'Ivoire), Communes gestionnaires de site touristique majeur.
- *Autres partenaires potentiels* : Conseil Régional des Hauts-Bassins, des Cascades, et du Sud-Ouest (Burkina Faso), Communes, FENITOURCI (Côte d'Ivoire), et APVT (Burkina Faso).
- *Intervenants et participants* : Deux intervenants internationaux, un référent local (en charge des problèmes d'organisation), et au maximum 20 participants (2 par région concernée par le projet, soit 12 personnes, et des représentants des Ministères du Tourisme) ayant déjà une expérience professionnelle dans le domaine (aménagement et gestion des sites).
- *Budget* : voir tableau joint.
- *Date* : printemps 2014.

	<i>Coût unitaire</i>	<i>Nombre</i>	<i>Total</i>
<b>1. INTERVENANTS (2 personnes)</b>			
Journée de préparation / rapport de synthèse	<b>600</b>	10	6 000
Journée de formation	<b>750</b>	12	9 000
Coût transport international	<b>1 500</b>	4	6 000
<b>Total</b>			21 000
<b>2. REFERENT LOCAL (1 personne)</b>			
Journée (honoraires + perdiem)	<b>200</b>	15	3 000
<b>3. PARTICIPANTS (20 personnes)</b>			
Journée (transport, hébergement, restauration)	<b>1 500</b>	8	12 000
<b>4. COUT TECHNIQUE (location salles, matériel, etc.)</b>			
Divers	<b>1 000</b>	1	1 000
<b>GRAND TOTAL</b>			<b>37 000</b>

#### 20. COUT ESTIMATIF DETAILLE FORMATIONS COMMUNICATION ET GESTION DES SITES

Compte tenu de son expérience, Groupe Huit pourrait être l'interlocuteur de l'AIMF pour la préparation et la réalisation de ces formations. Il pourrait ainsi identifier les intervenants et le référent local, préparer avec eux le contenu de la formation, valider l'identification des participants, suivre les aspects logistiques, participer à la formation, et valider les rapports de synthèse.

### 3/ Renforcement des échanges touristiques entre le Burkina et la Côte d'Ivoire.

Il s'agit d'un appui à la mise en oeuvre d'échanges entre villes jumelées du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire par le biais de colonies de vacances. Le coût d'une telle action assurée par une agence de voyages spécialisée avec l'appui des communes inclurait :

- le coût de déplacement, d'hébergement et de restauration des enfants depuis leur domicile
- le coût de mise à disposition des locaux d'accueil
- la rémunération de quatre animateurs
- le coût des activités proposées pendant le séjour
- Base : 8 jours et 30 enfants
- Le projet comprendrait deux séjours. Un séjour d'enfants burkinabès en Côte d'Ivoire et un séjour d'enfants ivoiriens au Burkina.

Le budget nécessaire est très difficile à évaluer, mais il devrait être de l'ordre de 5 000EUR maximum pour les deux séjours.

*Les partenaires devront être : les deux Ministères du Tourisme (Burkina Faso et Côte d'Ivoire), les Directions Régionales du Tourisme, l'APVT car ayant déjà réalisé une opération similaire (Burkina Faso), les communes concernées.*

*Structures de financements possibles.*

*Acteurs internationaux. Au delà du financement par l'AIMF si elle le souhaite d'une partie de ces projets à court terme, quelques organisations internationales pourraient être sollicitées, et en particulier l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) pour la formation à la communication touristique, et l'UNESCO pour la formation à l'aménagement des sites (à condition que le site de Loropéni soit retenu comme étude de cas).*

*Acteurs nationaux. La Direction des Aménagements et de la Valorisation des sites (Ministère du Tourisme burkinabè) pourrait aussi être mis à contribution pour le financement de la formation à l'aménagement des sites. En ce qui concerne la formation à la communication, Côte d'Ivoire Tourisme (Côte d'Ivoire) pourrait sans doute contribuer d'une manière ou d'une autre.*

*Acteurs locaux. Consultant suggère que les communes de Bobo-Dioulasso et de Bouaké mettent gratuitement à disposition salles et personnels pour la tenue des formations.*



---

## B. Projets à moyen terme

---

*Les projets à moyen terme présentés ci-dessous ont été identifiés par le Consultant comme sérieux et utiles pour renforcer l'offre touristique locale. Le consultant a veillé à identifier et sélectionner des projets permettant une complémentarité touristique et non une concurrence entre les régions et pays concernés.*

*Ces projets, plus long, nécessitent un financement plus important que les projets à court terme présenté précédemment.*

### 1/ Côte d'Ivoire

#### a/ Renforcement des capacités

##### □ Formation métiers de l'hôtellerie

Le secteur du tourisme, et tout particulièrement celui de l'hôtellerie semble souffrir d'un réel manque de professionnalisme en Côte d'Ivoire. Les formations offertes aux jeunes ivoiriens sont quasiment inexistantes (et uniquement à Abidjan), et la majorité des hôteliers des régions excentrées emploies quasiment exclusivement des membres de leur famille ou des amis sans qualification.

Consciente que cela constitue, et surtout constituera un problème (en particulier pour le développement du tourisme), la chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire a décidé de mettre en place des programmes de formation continue dans les domaines suivants : accueil et réception, management vente, comptabilité, et planification financière. Les modules de formation (entre 2 et 5 jours par module), destinés à 40 acteurs du secteur dans chaque région n'ont pas pu être réalisés faute de moyens financiers. Le Consultant suggère que l'AIMF prenne contact avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour obtenir des informations complémentaires et éventuellement participe au financement des formations dans les régions concernées par le projet.

Mais il serait judicieux d'organiser et mettre en place un programme de formation plus important et plus global pour couvrir l'ensemble des métiers de l'hôtellerie à la fois pour le personnel de base (gardiennage, femmes de chambres, réceptionnistes, etc.), et les gestionnaires ou manager d'hôtel.

Ce programme de formation devra se décomposer en deux parties :

- une formation pour les gestionnaires d'hôtels dispensée par des intervenants internationaux (management, application des normes internationales de confort et de sanitaire, stratégie de développement, promotion et communication)
- une formation pour le personnel de base, dispensée d'abord par des intervenants internationaux pour former les futurs formateurs ivoiriens à

Abidjan, pour que ces derniers soient ensuite chargés de dispenser des formations dans les hôtels des régions concernées par le projet.

Les principaux partenaires seront les représentants des associations locales d'hôteliers et de la FENITOURCI (Fédération Nationale de l'Industrie Touristique de Côte d'Ivoire), et les Directions Régionales du Tourisme de Bouna, de Bouaké et de Korhogo.

Le budget nécessaire est aujourd'hui difficile à chiffrer car les besoins doivent être identifiés précisément, et le nombre / durée des formations doivent être calibrés en fonction. Cependant, il faut compter un budget global maximal de 250 000 EUR.

## **b/ Amélioration de l'offre**

### **□ Carnaval de Bouaké**

Le redéveloppement du Carnaval de Bouaké, symbole de la ville, et auparavant internationalement reconnu, est une des priorités de la commune.

Pour mémoire, Bouaké est avant tout une ville étape sur l'axe Ouagadougou-Abidjan, et ne dispose pas d'éléments architecturaux remarquables. En revanche, elle a la réputation d'être une ville riche en événementiel, ce qui n'est pas négligeable pour le développement du tourisme, en particulier domestique.

Le carnaval constitue à ce titre un atout précieux, un élément de patrimoine immatériel à mettre en valeur pour développer le tourisme sans concurrencer les régions voisines.

Le coût d'une intervention pour redévelopper le carnaval (études, réhabilitation de la piscine symbole du carnaval, reconstitution de l'orchestre) a été estimé à 125 millions de F. CFA par la commune (un peu moins de 200 000 euros).

Le principal partenaire identifié par le Consultant est la Commune de Bouaké. La Direction Régionale du Tourisme de Bouaké pourrait aussi être un interlocuteur à privilégier, en particulier pour les aspects liés à la communication touristique.

### **□ Centre d'artisanat de Korhogo**

Toujours guidé par l'idée de mettre en valeur et développer une spécificité régionale qui ne vienne pas concurrencer mais plutôt compléter celle des autres régions, le Consultant suggère que l'intervention dans la région de Korhogo (Poro et Tchologo) se concentre sur l'artisanat, véritable atout régional.

D'une manière générale, le secteur de l'artisanat est longtemps été considéré en Côte d'Ivoire comme un maillon important de l'économie nationale. Aussi, très tôt, les pouvoirs publics ont marqué leur volonté de promouvoir ce secteur par la création d'une diversité de structures d'encadrement, de promotion et de financement notamment l'Office National de l'Artisanat d'Art (ONAA) en 1971, l'office National du Tourisme (ONT) en 1977, et par l'établissement et le développement de coopération avec l'extérieur (la Chine, l'Allemagne, la Belgique). Ces structures et cette coopération accrue ont permis la création de centres et villages artisanaux à forte densité touristique.

Malheureusement, cet élan va être freiné à partir de 1980. En effet, la crise économique généralisée, oblige l'Etat à dissoudre un certain nombre de sociétés d'état et d'établissements publics à caractère industriel et commercial. Le secteur de l'artisanat en général, et de l'Artisanat d'art en particulier n'a pas été épargné. L'Office National de Tourisme qui encadre ce secteur est dissout en 1984.

Depuis cette date, les centres artisanaux sont confrontés à de multiples problèmes. Certains sont en cessation d'activité, d'autres dans un état de délabrement très avancé.

Dans ce contexte, la Direction Régionale du Tourisme du District des Savanes a inscrit dans sa matrice d'actions prioritaires, la réhabilitation des différents centres artisanaux existants sur tout le district des savanes.

LES OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

- rendre opérationnel, fonctionnel ces structures à travers :
  - la réfection, la rénovation des ateliers, des hangars, des halls d'exposition des produits artisanaux et autres espaces,
  - le renouvellement des équipements de travail des artisans, pour leur permettre d'améliorer la qualité des produits,
- la relance des activités des centres en vue de lutter contre l'exode des artisans vers d'autres lieux, en leur offrant sur place un cadre approprié de travail qui leur permet de rester dans leur région,
- le regroupement des artisans sur un même site afin de les organiser en coopératives, de mieux les encadrer et de leur faciliter l'accès à divers services collectifs (téléphone, boîte postale, fax),
- la réinsertion d'un de certains d'ex-combattants démobilisés qui voudraient s'orienter vers l'Artisanat d'Art,
- la lutte contre la pauvreté à travers des revenus pérennes.

LES RESULTATS ATTENDUS SONT :

- la réhabilitation des centres artisanaux,
- la reprise par les artisans de leurs activités initiales,
- de meilleurs cadres de travail pour les artisans (centres rénovés, équipés et informatisés),
- la valorisation des métiers existants dans les centres artisanaux,
- l'augmentation et la pérennisation des revenus des artisans,
- l'apport de devises supplémentaires,
- un meilleur recouvrement des impôts et taxes,
- l'augmentation de l'offre touristique.

LES CENTRES IDENTIFIES SONT :

- Le centre artisanal de Katia

La renommée de ce village de tisserands dépassait celle de Waraniéné avant la crise de 2002. Ce village situé à quelques kilomètres de Korhogo disposait d'un grand hangar de tissage pouvant contenir plus d'une centaine de tisserands, d'une grande salle d'expositions de produits artisanaux, d'un magasin de stockage, d'une auberge de quelques chambres et d'un château d'eau. Aujourd'hui, c'est la désolation pour tout visiteur qui arrive sur ce site. Tout a été détruit, après 2002 : hangar de tissage, auberge, salle d'exposition et de vente de produits artisanaux, château d'eau, magasin de stockage, etc.

- Le centre artisanal de Fakaha

Fakaha, village de la sous-préfecture de Napié et situé à 55 km de Korhogo, doit sa renommée à ses célèbres peintres sur toiles. Auparavant, beaucoup de touristes venaient voir ces artisans à l'œuvre. Certains y passaient même quelques jours. Le village disposait de commodités : une auberge d'une dizaine de chambres, un groupe électrogène, une buvette, des bungalows servant d'ateliers de travail, des salles d'exposition. Beaucoup a été détruit par la crise.

- Le site touristique de Koni

Koni est un village spécialisé dans l'extraction artisanale de minerais de fer depuis la nuit des temps. Situé à 15 km de Korhogo, il recevait de nombreux touristes. L'intérêt de ces nombreux visiteurs émerveillés par le savoir-faire de ces artisans a amené la Direction Régionale du Tourisme à construire en 1986, à travers les projets FRAR, le site touristique de Koni pour regrouper en un seul lieu, tout ce que Koni comptait de spécialités artisanales. Aujourd'hui, le site a lui aussi, à l'image de tous les sites touristiques de la région de Korhogo, subi les conséquences de la crise : tous les hauts fourneaux, objet de curiosité, se sont affaissés pour ensuite s'écrouler complètement. Ce site est aujourd'hui gardé par un forgeron.

- Le centre artisanal de Kapélé

Situé à environ 5 km de Korhogo, dans les environs du village de Waraniéné, le village de Kapélé est singulier. Là-bas, ce sont les hommes qui fabriquent les perles, et cela, de génération en génération. Ces perles sont faites d'argile et de mixture de feuille dont on recueille le liquide servant de colorant.

Ils sont aujourd'hui confrontés à plusieurs difficultés, en premier lieu l'absence de touristes. A cela s'ajoute la destruction de la salle de fabrication et la salle d'exposition de leurs produits. Ils sont donc obligés de travailler à même le sol et à ciel ouvert.

- Les cases sacrées de Niofoin

La sous-préfecture de Niofoin est située sur l'axe Korhogo-Boundiali, à une soixantaine de km de Korhogo. Sa renommée tient du fait qu'il comporte beaucoup de cases à fétiches et qu'il est un village typique Sénoufo qui résiste à la modernité. Les touristes qui visitaient ce village apprenait les us et coutumes du peuple Sénoufo, notamment le rite funéraire, l'habitat, l'organisation de la société, etc.

Aujourd'hui, ce village perd son âme petit à petit : les cases commencent à s'effondrer ; il n'existe pas de clôture pour protéger le village des agressions extérieures de toutes sortes.

- Les centres artisanaux de Torgokaha et de Tapalakaha

Dans les environs du département de Korhogo, se trouvent plusieurs villages d'artisans. Ces derniers, bien que n'ayant pas la renommée des autres, jouissent d'un intérêt certain :

- Torgokaha est spécialisé dans les métiers de vannerie.
- Tapalakaha quant à lui est spécialisé dans la poterie.

LES INTERVENTIONS DEVRONT PORTER SUR :

- Assainissement-Plomberie-Sanitaire
- Maçonnerie-Revêtement

- Menuiserie (charpente-couverture-Plafonnage)
- Electricité
- Equipements et outils de production
- Informatisation du centre

COUT DE L'INTERVENTION : 567 961 611 F CFA (SOIT 865 000EUR ENVIRON)

- Centre artisanal de Katia (Tisserands)
  - Restauration des bâtiments et autres espaces : 77 693 880 F
  - Renouvellement des équipements et outils de production : 11 581 240 F
  - Matériels informatiques : 2 325 675 F
  - TOTAL : 91 546 795 F CFA

Activités du projet :

- Construction d'un hangar de tissage
- Réhabilitation de l'auberge
- Réhabilitation de la salle d'exposition des produits
- Réhabilitation du château d'eau
- Réhabilitation des magasins de stockage

- Centre artisanat de Fakaha (peinture sur toile)
  - Restauration des bâtiments et autre espaces : 68 978 145 F
  - Renouvellement des équipements et outils de production : 11 236 825 F
  - Matériels informatiques : 2 557 165
  - TOTAL : 82 772 135 F CFA

Activités du projet :

- Réhabilitation de l'auberge
- Réhabilitation des cases d'exposition
- Réhabilitation du groupe électrogène
- Réhabilitation de la pompe villageoise
- Construction de la clôture
- Reprofilage de la voie d'accès
- Construction d'une école primaire pour les enfants du village

- Le site touristique de Koni (exploitation artisanale de minerais de fer)
  - Restauration du bâtiment et autres espaces : 70 158 832 F
  - Renouvellement des équipements et outils de production : 8 937 165 F
  - Matériels informatiques : 2 687 465 F
  - TOTAL : 81 783 462 F CFA

Activités du projet :

- Construction de 20 haut-fourneaux et de 20 forges
- Réhabilitation de la salle d'exposition
- Réhabilitation de la buvette
- Adduction d'eau et d'électricité
- Réhabilitation de la clôture

- Le site artisanal de Kapelé (fabrication de perles)
  - Restauration du bâtiment et autres espaces : 56 737 131 F
  - Renouvellement des équipements et outils de production : 5 683 155 F
  - Matériels informatiques : 2 222 323 F

TOTAL : 64 642 609 F CFA

Activités du projet :

- Réhabilitation de la salle d'exposition
  - Réhabilitation de l'atelier de fabrication
  
  - Le site touristique de Niofoin (cases à fétiches)
    - Restauration du bâtiment et autres espaces : 64 348 263 F
    - Renouvellement des équipements et outils de production : 7 853 470 F
    - Matériels informatiques : 2 565 455 F
- TOTAL : 74 767 188

Activités du projet :

- Construction de la clôture du site
  - Réhabilitation de l'auberge
  - Réhabilitation des cases détruites
  - Construction d'ateliers de fabrication
  - Construction de magasins d'exposition
  - 6-Site touristique de Torgokaha (Vannerie)
  - Restauration du bâtiment et autre espace : 66 857 687 F
  - Renouvellement des équipements et outils de production : 11 486 795 F
  - Matériels informatiques : 2 435 235 F
- TOTAL : 80 779 717 F CFA

- Site touristique de Tapalakaha (Poterie)
    - Restauration du bâtiment et autre espace : 78 556 475 F
    - Renouvellement des équipements et outils de production : 10 257 560 F
    - Matériels informatiques : 2 855 670 F
- TOTAL : 91 669 705 F CFA

Les principaux partenaires identifiés par le Consultant sont la Direction Régionale du Tourisme de Bouaké, la Commune de Korhogo, les gestionnaires des villages d'artisanat, et bien évidemment les artisans eux-mêmes.

## ▣ Parc de la Comoé

Le Parc National de la Comoé est un atout fort pour le développement du tourisme dans la région frontalière avec le Burkina Faso. Cependant, le parc est toujours sur la liste du patrimoine en péril de l'UNESCO, et il n'y actuellement quasiment aucun aménagement permettant une véritable fréquentation touristique de l'espace protégé.

L'Office Ivoirien des parcs et réserves travaille activement depuis quelques années à la sortie du parc de la liste du patrimoine en péril et à sa réouverture au public. Il bénéficie pour cela d'appuis techniques et financiers réguliers de la part des principaux bailleurs de fonds internationaux.

Le consultant suggère que l'AIMF participe au même titre que la coopération allemande et l'UEMOA au financement de certaines actions prioritaires du plan d'action élaboré par le parc, et en particulier à la réhabilitation de la piste Nord-Sud. Cette dernière est actuellement impraticable et pourtant c'est l'axe principal de déplacement dans le parc. Sa remise en état inciterait certainement les

touristes qui sont au Burkina Faso ou dans la région de Korhogo, à visiter le parc et poursuivre jusqu'à Bouna à l'Est.

Coût de l'intervention : environ 200 000 EUR pour 200 km.

Le principal partenaire identifié est l'Office Ivoirien des parcs et réserves.

## 2/ Burkina Faso

### □ Mise en valeur des ruines de Loropeni

Le site de Loropéni est inscrit au Patrimoine Mondial et identifié comme un projet majeur dans le programme 2012/2017 mis en œuvre par le Ministère du Tourisme.

L'intervention consiste à :

- financer ou cofinancer une étude de d'accessibilité, de protection, d'aménagement et de mise en valeur et de traitement de l'environnement touristique qui détaillera les interventions, leurs coûts et leurs conditions de mise en œuvre et
- participer au financement du programme d'actions en identifiant des opérations d'aménagement ou de formation. Ce programme dans sa totalité, peut être de l'ordre de 350 000EUR (étude comprise).

Les principaux interlocuteurs pour ce projet seront :

- Ambassade du Burkina auprès de l'UNESCO
- Département Afrique du Patrimoine Mondial
- Ministère de la Culture et du Tourisme - Direction de l'Aménagement et de la Valorisation des Sites
- Commune de Loropéni
- Gestionnaires du site

### □ Accessibilité des sites autour de Banfora

L'accessibilité des sites majeurs autour de Banfora (Cascades de Karfiguéla, lac de Tengrela, Pics de Sindou, Dômes de Fabédougou) est incertaine. Les pistes qui y conduisent sont d'un accès très difficile en saison des pluies. Par ailleurs, aucune signalétique directionnelle ne permet d'accéder aux sites sans carte ou sans un chauffeur connaisseur de la région. Or ces sites sont des attractions importantes dans l'image touristique de la région.

L'intervention consisterait à réaliser une étude de stabilisation des différentes pistes sur un total d'environ 70-80km et à assurer leur traitement afin de les stabiliser et d'assurer leur maintien en saison des pluies.

L'étude devra soit préciser le kilométrage de pistes qui fera l'objet d'une intervention (accessibilité des sites principaux – Sindou, Fabédougou, cascades de Kafiguéla), soit identifier les 70-80 km les plus utiles / urgent à stabiliser.

Le coût d'une telle étude est de l'ordre de 25 000EUR. Un ingénieur routier devra être mobilisé pendant plusieurs jours sur le terrain. En ce qui concerne la réalisation des travaux, compte-tenu de l'état des pistes, le coût d'intervention est

de l'ordre de 600EUR du km, soit environ 45 000EUR. Le coût total estimé pour la stabilisation de 70-80 km de pistes est de 70 000 EUR.

Le principal interlocuteur sur ce projet sera le Ministère en charge des routes.

Par ailleurs, le Consultant suggère que soit améliorée l'orientation des visiteurs souhaitant se rendre sur les sites (signalétique directionnelle). Il suffirait dans un premier temps d'installer quelques repères aux principaux carrefours pour indiquer la direction des sites principaux (quelques milliers d'euros).

Par la suite, il serait opportun de prévoir des espaces de stationnement, sur la base de sols stabilisés. Pour chaque espace de parking il faut compter 30m<sup>2</sup> par véhicule de tourisme individuel et 100m<sup>2</sup> pour un bus de tourisme incluant, dans les deux cas, stationnement et manœuvre. On peut avoir plusieurs espaces de stationnement pour chaque site. Dont un dédié aux bus. Ces espaces doivent être situés à l'extérieur des sites, l'approche des sites eux même se faisant à pieds. Pour chaque site on peut se baser sur une surface traitée de 500/600 m<sup>2</sup>. Sur chaque site, on peut aussi construire un petit local d'accueil et de billetterie avec un guichet, un petit espace pour les objets et documents vendus.

Enfin, il est nécessaire d'amener les réseaux (eau, électricité) pour permettre à des opérateurs touristiques (restaurant, campements) de s'installer sans trop de problèmes.

Bien sur ces interventions supposent que soit mis à disposition un état des propriétés foncières (sur cadastre).

## ❑ Rénovation du musée de Bobo Dioulasso

Dans la logique de réhabilitation du centre historique de Bobo Dioulasso qui se traduit par une volonté nationale d'inscription de la Grande Mosquée et de la ville ancienne sur la liste du patrimoine Mondial (Liste indicative en 2012) la rénovation du musée présente plusieurs avantages. Le musée est un complément indispensable de la visite du site de la ville ancienne. Dans la procédure d'inscription au Patrimoine Mondial, le travail sur la ville et la Mosquée sera très certainement assuré par la société française CRAterre qui bénéficie, à juste titre, d'une grande notoriété en matière de gestion et de protection du patrimoine en terre (banco). Une collaboration avec CRAterre serait une garantie de qualité et de sérieux. Dans cette logique l'AIMF pourrait prendre en charge tout ou partie du réaménagement du musée en concertation avec CRAterre et en fonction de ce qu'ils proposeront pour le centre historique.

Il s'agirait de reprendre le bâtiment actuel, de réaménager l'accueil, de réaménager et d'étendre les salles d'exposition par exemple en sous-sol, d'étendre les surfaces afin de trouver des locaux administratifs et des réserves, sur le site même ou à proximité.

Le coût de réhabilitation du musée du Houet serait de l'ordre de 300 à 400 000EUR incluant les études et les travaux.

Les principaux interlocuteurs pour ce projet seront :

- Ministère de la Culture et du Tourisme
- Commune de Bobo Dioulasso
- Gestionnaires du musée



*Le financement de ces projets par les grands organismes internationaux dépend bien sûr du montant de l'investissement qui ne doit pas être trop réduit, et qui implique peut-être une proposition globale de l'ensemble des projets à moyen terme participant à la valorisation touristique de la région (artisanat à Korhogo, pistes à Banfora, carnaval de Bouaké, parc de la Comoé, Loropéni, musée de Bobo Dioulasso). Des acteurs comme le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) ou l'Union Européenne pourraient être sollicités.*

*Pour certains projets à moyen terme identifiés, des bailleurs ou organismes internationaux identifiés pourraient intervenir :*

- la Banque Mondiale dans le Parc de la Comoé car elle a déjà appuyé techniquement et financièrement certaines actions (reconstitution de la faune, etc.),*
- l'UNESCO sur le site de Loropeni, classé sur la liste du Patrimoine Mondial (sous la forme d'un appui technique ou la gestion de fonds),*

*Des associations tels que l'AIMF ou bien des ONG pourraient participer au financement partagé des grosses opérations (réhabilitation des villages d'artisanat à Korhogo, rénovation du musée de Bobo-Dioulasso, Mise en valeur des ruines de Loropeni, Remise en état de la piste N-S de la Comoé), ou prendre en charge les petites opérations (amélioration de l'accès aux sites autour de Banfora).*

*Des partenariats sous la forme de coopération décentralisée peuvent aussi être imaginés pour certaines opérations moins lourdes et davantage liées au renforcement des capacités. Le Consultant pense par exemple au redéveloppement du Carnaval de Bouaké, qui pourrait bénéficier de l'appui d'une commune européenne (Nice, Dunkerque, etc.) ou américaine (Rio de Janeiro) connue pour son carnaval, ou encore la formation aux métiers de l'hôtellerie (coopération région-région).*

*Pour toutes les actions mises en œuvre, le Consultant suggère que les deux Etats (ministères de la culture et du tourisme en particulier) et les collectivités locales (Conseils régionaux et communes) puissent apporter une contribution financière ou technique (moyens humains ou logistiques).*

---

## C. Projets à long terme

---

*A la demande de l'AIMF, le Consultant a dressé la liste des quelques projets de grande ampleur (tant sur la durée que sur le montant du financement) qui lui ont été présentés au cours de la mission et qui peuvent favoriser le développement du tourisme dans les zones concernées par le projet.*

*Pour tous ces projets, les autorités burkinabè et ivoiriennes rencontrées sont en recherche d'un appui financier.*

### □ Autoroute Abidjan – Ouagadougou

Le projet d'autoroute reliant Ouagadougou à Abidjan est un dossier important pour les autorités des deux pays.

La construction avance plus rapidement du côté ivoirien ; depuis décembre la portion Abidjan – Yamoussoukro (environ 140 km) est entièrement accessible. Par ailleurs, les études pour la réalisation du tronçon Bouaké – Ferkessedougou ont déjà été réalisées (sur financement UEMOA). L'identification du financement des travaux de ce tronçon doit maintenant être identifié.

Le Ministère des Infrastructures Economiques a fait part au consultant des besoins de financements pour la réalisation des études pour le dernier tronçon avant la frontière. Coût : environ 6 millions F. CFA par km d'autoroute (soit environ 9000EUR / km).

Au delà du symbole fort que représente ce projet pour le rapprochement du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, la présence d'une autoroute peut fortement favoriser le développement touristique des régions en particulier du Nord de la Côte d'Ivoire ainsi plus accessible.

Interlocuteurs : Premier Ministère, Ministère des Infrastructures Economiques.

### □ Ligne de chemin de fer

Il existe une ligne de chemin de fer entre Ouagadougou et Abidjan (1250 km) gérée par SITARAIL.

En service depuis plus de 50 ans, et peu entretenue pendant la crise en Côte d'Ivoire, la ligne doit être rénovée afin notamment de développer davantage la circulation des trains de passager. Le projet de réhabilitation est évalué à 95 milliards de F. CFA (145 millions EUR).

Le train étant un moyen de transport souvent privilégié, et très apprécié par les touristes, le Consultant ne peut qu'encourager le re-développement du train, notamment à des fins touristiques.

Interlocuteurs : Premier Ministère, Ministère des Transports

## □ Aéroport de Bouna

L'Etat ivoirien a récemment réhabilité plusieurs aéroports nationaux : Bouaké (centre), Korhogo (nord), Man (ouest), Odienné (nord), San Pedro (sud-ouest) et Yamoussoukro (centre).

L'aéroport de Bouna (Est) ne figurait pas sur cette première liste d'aéroport, mais devrait figurer sur la prochaine. Sa rénovation suivie de sa remise en service ne pourrait que favoriser le désenclavement de la région (quasiment inaccessible en dehors de la route venant d'Abidjan) et ainsi favoriser la venue des touristes dans le Parc National de la Comoé.

Interlocuteur: Ministère des Infrastructures Economiques.

## □ Parc National de la Comoé.

Pour mémoire, l'Office Ivoirien des Aires Protégées est fortement mobilisé pour que le Parc national de la Comoé soit retiré de la liste en péril du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, et effectuer les aménagements nécessaires à sa réouverture au public.

L'office a élaboré sur financement de la Banque Mondiale un plan d'action pour le parc comprenant des actions dans les domaines de la :

- Surveillance
- Suivi écologique et recherche
- Valorisation
- Implication des populations riveraines dans la gestion
- Réhabilitation des pistes
- Réhabilitation des pistes d'atterrissages

Le coût des actions est estimé à environ 12 milliards F. CFA (env. 18,5 millions d'EUR). Une partie des financements a été identifié : Fond de dotation de la coopération allemande, UEMOA. Une partie reste à identifier.

Interlocuteur : Office Ivoirien des parcs et réserves.

*Pour le financement de ces grosses opérations, les demandes relèvent plus du prêt que de la subvention, même si un mixte des deux peut être envisagé. La Banque Mondiale, La Commission Européenne, la Banque Africaine de Développement peuvent être sollicitées.*

*Structures de financements possibles.*

*Acteurs internationaux. Au delà du financement par l'AIMF si elle le souhaite d'une partie de ces projets à court terme, quelques organisations internationales pourraient être sollicitées, et en particulier l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) pour la formation à la communication touristique, et l'UNESCO pour la formation à l'aménagement des sites (à condition que le site de Loropéni soit retenu comme étude de cas).*

*Acteurs nationaux. La Direction des Aménagements et de la Valorisation des sites (Ministère du Tourisme burkinabè) pourrait aussi être mis à contribution pour le financement de la formation à l'aménagement des sites. En ce qui concerne la formation à la communication, Côte d'Ivoire Tourisme (Côte d'Ivoire) pourrait sans doute contribuer d'une manière ou d'une autre.*

*Acteurs locaux. Consultant suggère que les communes de Bobo-Dioulasso et de Bouaké mettent gratuitement à disposition salles et personnels pour la tenue des formations.*

Projets identifiés	Pays	Partenaire(s) possible(s)	Echéance	Montant (EUR)	Sources de financement possibles	Projets en cours ou récents similaires ou dans la même zone
<b>Formation à la promotion et la gestion/aménagement des sites culturels et naturels</b>	Burkina Faso / Côte d'Ivoire	Ministères du Tourisme, Communes gestionnaires de site touristique majeur	Court terme	34 000	AIMF OMT UNESCO Direction des Aménagements et la Valorisation des sites (Ministère Tourisme burkinabè) Côte d'Ivoire Tourisme Communes de Bobo-Dioulasso Bouaké (appui logistique a minima)	
<b>Organisation de colonies de vacances entre villes jumelées</b>	Burkina Faso / Côte d'Ivoire	Ministères du Tourisme, DRT, l'APVT, les communes concernées	Court terme	5000	AIMF Ministères du Tourisme	Echanges Ouagadougou-Abidjan par le train (Association des agences de voyages – Burkina Faso)
<b>Formation aux métiers de l'hôtellerie</b>	Côte d'Ivoire	Associations locales d'hôteliers, la FENITOURCI, les DRT	Moyen terme	250 000	PNUD / UE (si actions groupées) AIMF ou ONG (participation) Coopération décentralisée Ministères et collectivités locales (contribution logistique a minima)	6 modules de formations pendant 2 mois (CCI) – Besoin de financement
<b>Bouaké ; Redéveloppement du Carnaval</b>	Côte d'Ivoire	La commune de Bouaké et la Direction Régionale du Tourisme de Bouaké	Moyen terme	200 000	PNUD / UE (si actions groupées) AIMF ou ONG (participation) Coopération décentralisée Ministères et collectivités locales (contribution logistique a minima)	Redéveloppement du Carnaval : mise en place partenariats avec le Brésil (Commune ; en cours)
<b>Korhogo ; Réhabilitation des villages d'artisanat dans et autour de la ville</b>	Côte d'Ivoire	La Direction Régionale du Tourisme de Bouaké, la commune de Korhogo, les gestionnaires des villages d'artisanat, les artisans, la Direction Régionale du Tourisme de Bouaké	Moyen terme	865 000	PNUD / UE (si actions groupées) AIMF ou ONG (participation) Ministères et collectivités locales (contribution logistique a minima)	
<b>Comoé ; Remise en état de la piste Nord-Sud du Parc National de la Comoé</b>	Côte d'Ivoire	Office Ivoirien des parcs et réserves	Moyen terme	200 000	PNUD / UE (si actions groupées) Banque Mondiale AIMF ou ONG Ministères et collectivités locales (contribution logistique a minima)	Reconstitution de la faune (appui Banque Mondiale, 2011) Etude sur l'état des infrastructures dans le parc (GIZ, 2009) Plan d'action (quelques sources de financement identifiés : coopération allemande, UEMOA ; en cours)
<b>Loropeni ; Mise en valeur des ruines de Loropeni</b>	Burkina Faso	Ambassade du Burkina auprès de l'UNESCO, Département Afrique du Patrimoine Mondial, Ministère de la Culture et du Tourisme - Direction de l'Aménagement et de la Valorisation des Sites, Commune de Loropéni, Gestionnaires du site	Moyen terme	350 000	PNUD / UE (si actions groupées) UNESCO AIMF ou ONG (participation) Ministères et collectivités locales (contribution logistique a minima)	

<b>Banfora ; Amélioration de l'accessibilité des sites autour de Banfora</b>	Burkina Faso	Ministère chargé des routes	Moyen terme	70 000	PNUD / UE (si actions groupées) AIMF ou ONG Ministères et collectivités locales (contribution logistique a minima)	Création d'une maison du tourisme à Banfora (FCM / AMBF / PMDE ; en cours) Aménagements sommaires des Cascades de Karfiguéla, et des Dômes de Fabedougou (2003-2012, Ministère de la Culture)
<b>Bobo Dioulasso ; Rénovation du Musée de Bobo-Dioulasso</b>	Burkina Faso	Ministère de la Culture et du Tourisme, Commune de Bobo Dioulasso, Gestionnaires du musée	Moyen terme	300 000 à 400 000	PNUD / UE (si actions groupées) AIMF ou ONG (participation) Ministères et collectivités locales (contribution logistique a minima)	Inscription sur la liste du patrimoine Mondial de l'UNESCO de la Mosquée ( Ministère de la Culture et du Tourisme ; en cours) Réalisation de la Stratégie Régionale de Développement Touristique (ONG Tetraktys / Conseil Régional des Hauts-Bassins / ONTB ; en cours)
<b>Autoroute Ouagadougou-Abidjan</b>	Burkina Faso / Côte d'Ivoire	Premier Ministère, Ministère des Infrastructures Economiques	Long terme	Etudes, 9000 EUR / km	Banque Mondiale, La Commission Européenne, la Banque Africaine d Développement	Etude tronçon Yamoussoukro-Bouaké (UEMOA en cours)
<b>Réhabilitation de la ligne de chemin de fer</b>	Burkina Faso / Côte d'Ivoire	Premier Ministère, Ministère des Transports	Long terme	145 millions	Banque Mondiale, La Commission Européenne, la Banque Africaine d Développement	
<b>Rénovation de l'aéroport de Bouna</b>	Côte d'Ivoire	Ministère des Infrastructures Economiques	Long terme	Information Ministère des Infrastructures Economiques	Banque Mondiale, La Commission Européenne, la Banque Africaine d Développement	Rénovation aéroports de Korhogo, Bouaké, etc. (Ministère des Infrastructures Economiques ; 2013)
<b>Parc National de la Comoé - mise en œuvre des projets du plan d'action</b>	Côte d'Ivoire	Office Ivoirien des parcs et réserves	Long terme	18,5 millions EUR	Banque Mondiale, La Commission Européenne, la Banque Africaine d Développement	Reconstitution de la faune (appui Banque Mondiale, 2011) Etude sur l'état des infrastructures dans le parc (GIZ, 2009) Plan d'action (quelques sources de financement identifiés : coopération allemande, UEMOA ; en cours)

## 21. LISTE DES PROJETS IDENTIFIES

# 4. Annexes





---

1 – Planning de la mission

**Dimanche 24/11/2013 Arrivée Ouagadougou**

**Lundi 25/11/2013 Ouagadougou**

Ministère du Tourisme

Association des professionnels de l'hôtellerie et de la restauration

Office nationale des aires protégées

**Mardi 26/12/2013 Ouagadougou**

Mairie de Ouagadougou

Association des professionnels du voyage et du tourisme

Organisations patronales du tourisme et de l'hôtellerie de l'espace UEMOA (FOPATH)

**Mercredi 27/11/2013 Bobo Dioulasso**

Mairie de Bobo Dioulasso

Musée de Bobo Dioulasso

Mosquée et vieille ville de Bobo Dioulasso

Direction Régionale de la Culture et du Tourisme

Conseil régional des Hauts-Bassins

Office national du tourisme burkinabè

Association des professionnels du voyage et du tourisme

**Jeudi 28/11/2013 Banfora**

Mairie de Banfora

Direction Régionale de la Culture et du Tourisme

**Vendredi 29/11/2013 Banfora**

Dôme de Fabédougou

Cascades de Karfiguela

Lac de Tengrela

**Samedi 30/11/2013 Retour Ouagadougou**

**Dimanche 1/12/2013 Arrivée Abidjan**

**Lundi 2/12/2013 Abidjan**

District d'Abidjan

Assemblée des Régions de Côte d'Ivoire

Ministère des Infrastructures Economiques

Office Ivoirien des Parcs et des Réserves

Union des Villes et des Communes de Côte d'Ivoire

**Mardi 3/12/2013 Abidjan**

Ministère de l'Economie et des finances

Ministère des Transports  
Ministère des Affaires Etrangères  
Fédération Nationale de l'Industrie Touristique de Côte d'Ivoire (FENITOURCI)  
Ministère du Tourisme

**Mercredi 4/12/2013      Bouaké**

Mairie de Bouaké  
Préfecture de Bouaké  
Direction Régionale du Tourisme

**Jedi 5/12/2013      Bouaké**

Conseil Régional  
Représentant du secteur privé  
Direction Régionale du Tourisme

**Vendredi 6/12/2013      Abidjan**

Mairie de Korhogo  
Côte d'Ivoire Tourisme

---

2-a - Personnes rencontrées au Burkina Faso

**Direction générale du tourisme**

Mme BALIMA Rosalie	Directrice générale du tourisme	<a href="mailto:balimarosa@yahoo.fr">balimarosa@yahoo.fr</a>
M. GARANE Samuel	Directeur de la coopération et des initiatives locales	<a href="mailto:samuel.garane@yahoo.fr">samuel.garane@yahoo.fr</a>
OUEDRAOGO Landry	Agent	<a href="mailto:ouedlandg@yahoo.fr">ouedlandg@yahoo.fr</a>
SIMPORE Jean-Pierre	Directeur de la valorisation et de l'aménagement touristique	<a href="mailto:jp_simpore@yahoo.fr">jp_simpore@yahoo.fr</a>
NANA Etienne	ONTB	<a href="mailto:etiennenana@yahoo.fr">etiennenana@yahoo.fr</a>
BARRY Issa	ONTB	<a href="mailto:barryissa50@yahoo.fr">barryissa50@yahoo.fr</a>

**Association des professionnels de l'hôtellerie et de la restauration (APHR-B)**

OUEDRAOGO Pascal	Promoteur Hôtel Entente et SG/ APHR-B	<a href="mailto:spascalouedraogo@yahoo.fr">spascalouedraogo@yahoo.fr</a>
TIENO Bili Edouard	Directeur d'exploitation Hôtel SORITEL	<a href="mailto:tienobilly@yahoo.fr">tienobilly@yahoo.fr</a>
KIENDREBEOGO Basile	Promoteur d'hôtel	<a href="mailto:aphrb.faso@yahoo.fr">aphrb.faso@yahoo.fr</a>
OUEDRAOGO Moussa	Promoteur Hôtel Sigri	<a href="mailto:hotelsigri@gmail.com">hotelsigri@gmail.com</a>
BANDAOGO Idrissa	Promoteur Motel du 15	

**Office nationale des aires protégées**

TRAORE Sibiri	Directeur général	<a href="mailto:tsibiry@yahoo.fr">tsibiry@yahoo.fr</a>
TIROUDA/OUATTARA Alice	Directrice marketing	<a href="mailto:lilitiroud1@yahoo.fr">lilitiroud1@yahoo.fr</a>

**Mairie de Ouagadougou**

KABORE Boureima	Directeur des Etudes, de la Programmation et des investissements	<a href="mailto:boureimakab@yahoo.fr">boureimakab@yahoo.fr</a>
-----------------	--	--

**Association des professionnels du voyage et du tourisme (APVT)**

**Organisations patronales du tourisme et de l'hôtellerie de l'espace UEMOA (FOPATH)**

SOU/KONATE Edwige	Promotrice d'agence de voyages et Secrétaire général /APVT	<a href="mailto:sou.tourisme1@gmail.com">sou.tourisme1@gmail.com</a>
-------------------	--	--

**Mairie de Bobo Dioulasso**

KAFANDO Benjamin	Secrétaire général	<a href="mailto:kafsid@hotmail.com">kafsid@hotmail.com</a>
------------------	--------------------	--

**Direction regional de la culture et du tourisme**

SANOUBakary Alexandre	Directeur régional de la culture et du tourisme	<a href="mailto:sanoubakalex@yahoo.fr">sanoubakalex@yahoo.fr</a>
MONNE Alberic	Directeur du service informatique	

**Conseil régional des Hauts-Bassins**[sanoubourahimaf@yahoo.fr](mailto:sanoubourahimaf@yahoo.fr)

SANOU Bourahima Secrétaire général

**Office national du tourisme burkinabè**

BERTHE Fatoumata Directrice régionale 22 670 222 868

OUEDRAOGO Alassane Agent

DIANDA Mamadou Agent

**Association des professionnels du voyage et du tourisme**

KONE Kadi Directrice commerciale de Tropic Voyage Excursion 22 620 976 094

**Mairie de Banfora**OUATARA Bayorma 2è adjoint au maire [bayorouat@yahoo.fr](mailto:bayorouat@yahoo.fr)SOULAMA Bamassé Directeur du cabinet du maire [soulama.bamass@yahoo.fr](mailto:soulama.bamass@yahoo.fr)BADO B. B. Aimé Questeur [bloadeyi@yahoo.fr](mailto:bloadeyi@yahoo.fr)PALM Rufin Directeur du développement économique local [palmrufin@yahoo.fr](mailto:palmrufin@yahoo.fr)SOULAMA Issa Chargé de la coopération décentralisée [kortie74@yahoo.fr](mailto:kortie74@yahoo.fr)SOURABIE Oumar Directeur des affaires administratives et financières [sourabie-oumar@yahoo.fr](mailto:sourabie-oumar@yahoo.fr)**Direction régionale de la culture et du tourisme**

DJIBILIROU Alassane Directeur régional

OUEDRAOGO Hamidou Directeur du service tourisme [sogomdin@yahoo.fr](mailto:sogomdin@yahoo.fr)

---

2-b - Personnes rencontrées en Côte d'Ivoire

**District d'Abidjan**

N'CHO Vincent	Vice-gouverneur	<a href="mailto:nchovinko@yahoo.fr">nchovinko@yahoo.fr</a>
YABA David	Sous-directeur tourisme	<a href="mailto:yaba_dauids@yahoo.fr">yaba_dauids@yahoo.fr</a>
DJIROSSE Amos	Conseiller technique	<a href="mailto:amosdjirosse@yahoo.fr">amosdjirosse@yahoo.fr</a>
BEKE Stéphane	Relations Internationales	<a href="mailto:Bk.stephane@yahoo.fr">Bk.stephane@yahoo.fr</a>
DOGBO Guy Modeste	Directeur culture/tourisme	<a href="mailto:Dogboguy1@yahoo.fr">Dogboguy1@yahoo.fr</a>

**Assemblée des Région de Côte d'Ivoire**

KONATE Abou	Conseiller régional	<a href="mailto:konatexci@yahoo.fr">konatexci@yahoo.fr</a>
AKA Aouélé	Vice-président de l'Assemblée des régions	<a href="mailto:aaouele@yahoo.fr">aaouele@yahoo.fr</a>
BAMBA Massandjé	Secrétaire permanente des régions	<a href="mailto:safamarhouwa@yahoo.fr">safamarhouwa@yahoo.fr</a>
DIOMANDE Moussa	Vice président Régional	<a href="mailto:Moussadiomand3@yahoo.fr">Moussadiomand3@yahoo.fr</a>

**Ministère des infrastructures économiques**

EKPINI Gilbert	Directeur de cabinet	<a href="mailto:gekpini@yahoo.fr">gekpini@yahoo.fr</a>
----------------	----------------------	--

**Office ivoirien des parcs et réserves**

TONDOSSAMA Adama	Directeur général	<a href="mailto:Adama.tondossama@oipr.ci">Adama.tondossama@oipr.ci</a>
OUATTARA Kassoum Dramane	Directeur de l'administration et des ressources humaines	<a href="mailto:Kassoum.ouattara@oipr.ci">Kassoum.ouattara@oipr.ci</a>
GONTO Gbassaha	Conseiller technique	<a href="mailto:gontogbassaha@yahoo.fr">gontogbassaha@yahoo.fr</a>
AGNIMEL Charles Adhissy	Directeur Technique	<a href="mailto:Charles.agnimel@oipr.ci">Charles.agnimel@oipr.ci</a>

**Union des villes et communes de côte d'ivoire (UVICOCI)**

AMICHIA François	Président et Maire de la commune de Treichville	
KACOUBI Florent	Chargé de projet	<a href="mailto:gauretbi@yahoo.fr">gauretbi@yahoo.fr</a>

**Ministère des Transports**

BAMBA Laciné	Conseiller technique aérien	<a href="mailto:Lacine.bamba@egouv.ci">Lacine.bamba@egouv.ci</a>
KONE Baffa	Conseiller technique ferroviaire	

**Ministère de l'Economie et des Finances**

SALL Adama	Conseiller spécial	<a href="mailto:salladama@yahoo.fr">salladama@yahoo.fr</a>
------------	--------------------	--

**Ministère des affaires étrangères**

Madame Delesse gene rosa	Sous-directeur de l'information économique- diplomate	<a href="mailto:mariegenerosa@yahoo.fr">mariegenerosa@yahoo.fr</a>
MAHAN Paul	Sous-directeur des analyses stratégiques	<a href="mailto:m_gpaul@yahoo.fr">m_gpaul@yahoo.fr</a>

**FENITOURCI**

DIOMANDE Mamadou	Président	<a href="mailto:fenitourci@yahoo.fr">fenitourci@yahoo.fr</a>
------------------	-----------	--

DAMO	Secrétaire général	
OUATTARA Nina	Assistante	
<b>Ministère du Tourisme</b>		
KACOU Roger	Ministre	<a href="mailto:Roger.kacou@egouv.ci">Roger.kacou@egouv.ci</a>
N'CHO MOTTOH Roger	Chef de cabinet	
<b>Mairie de Bouaké</b>		
KONAN Antoine	Adjoint au Maire	07 07 48 58
SARAKA Jules Dmas	Directeur régional du tourisme	47 57 17 59
BENIE n'cho laura	Technicien du tourisme	07 90 45 79
DJANHOUE bi irié	Assistant du 1er adjoint au maire	05 09 93 03
DOUSSOU mariko	Assistante du sce socio culturel	
<b>Conseil Régional de Bouaké</b>		
KOUAME kouadio jean charles	Directeur général du conseil régional	49 53 48 53
BARRO	Conseiller	47 85 81 50
<b>Direction régionale du Tourisme de Bouaké</b>		
SARAKA Jules damas	Directeur régional du tourisme	47 57 17 59
DAWOULE colette	Direction régionale du tourisme	05 16 76 55
<b>Représentants du secteur privé (Bouaké)</b>		
AKA Elogne (+ membres du bureau)	Président des hôteliers de Bouaké	45 00 52 79/57 16 65 77
BROU Clément (+ membres du bureau)	Président de l'association des maquis et restaurants de Bouaké	08 37 66 66/04 18 11 11
NDRI Emile	Président du centre de formation des handicapés (Artisanat d'art)	08 40 67 72
<b>Mairie de Korhogo</b>		
COULIBALY Pannan Souleymane	Adjoint au Maire de Korhogo	01 35 40 35
<b>Côte d'Ivoire Tourisme</b>		
YAO Grégoire	N'guessan Sous-Directeur de la Promotion Extérieure	<a href="mailto:gregoireayoh@yahoo.fr">gregoireayoh@yahoo.fr</a>

2-c - Liste des personnes contactées par téléphone

### Mairie de Bouaké

TIERO Abderrahmane      Directeur de cabinet du maire de Bouaké      [abthiero@gmail.com](mailto:abthiero@gmail.com)

### Chambre de Commerce et d'Industrie

KOUAME Hyacinthe      Chef du Département de la formation professionnelle continue      [kouamehyacinthe@cci.ci](mailto:kouamehyacinthe@cci.ci)

### Ministère du Tourisme

KAMENAN Désire      Directeur régional de Korhogo (Savanes)      de [kamenandesire@yahoo.fr](mailto:kamenandesire@yahoo.fr)

TAH Abenan      Directeur départemental de Bouna (Boukani)      de [tahabenan@yahoo.fr](mailto:tahabenan@yahoo.fr)

### Personnes contactées par téléphone

TIERO Abderrahmane      Directeur de cabinet du maire de Bouaké      [abthiero@gmail.com](mailto:abthiero@gmail.com)

KOUAME Hyacinthe      Chef du Département de la formation professionnelle continue      [kouamehyacinthe@cci.ci](mailto:kouamehyacinthe@cci.ci)

KAMENAN Désire      Directeur régional de Korhogo (Savanes)      de [kamenandesire@yahoo.fr](mailto:kamenandesire@yahoo.fr)

TAH Abenan      Directeur départemental de Bouna (Boukani)      de [tahabenan@yahoo.fr](mailto:tahabenan@yahoo.fr)

3 - Liste des sites dans les 3 régions du Burkina Faso concernées par le projet

LES SITES HYDRIQUES	LES SITES D'ORIGINES LITHIQUES	LES SITES D'ORIGINES CYNEGETIQUES	LES SITES HISTORIQUES	LES SITES ARCHEOLOGIQUES	LES SITES ARCHITECTURAUX	LES MUSEES	PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL
<p>Le Lac aux Hippopotames de Tengrela : 7 kilomètres</p> <p>Les Cascades de Karfiguela</p> <p>Mare aux hippopotames de Douna</p> <p>Chutes de Tourny</p> <p>Mare aux crocodiles sacrées de Koua</p> <p>La marre aux poissons sacrés de Dafra</p> <p>Mare aux hippopotames de Bala</p> <p>La Guingue tte</p> <p>Le barrage de Moussodougou</p> <p>Le barrage de Niofila</p>	<p>Les Pics de Sindou</p> <p>Les dômes de Fabédougou</p> <p>Le mont Tenakourou (747 mètres)</p> <p>La falaise de Niegueni</p>	<p>Réserve de faune de Logoniégué.</p> <p>Réserve de faune de Koflandé</p> <p>Réserve de Diéfoula</p> <p>Réserve de faune de Dida</p> <p>Forêt galerie de Sindou</p> <p>Forêt de Maro</p>	<p>Le Mausolée de la Princesse Guimbi Ouattara</p> <p>La vieille ville ou Dioulassoba</p> <p>La vieille mosquée de Bobo-Dioulasso</p> <p>La forêt de Boulon</p> <p>Le sentier de la cité perdue de Dramandougou</p> <p>Les restes du camp de Samory touré à Tiéfora</p>	<p>Les gravures rupestres de Borodougou</p> <p>Les Cavernes de Douna</p> <p>Les gravures rupestres de Dramandougou</p> <p>Les gravures du lion mystique de Kaderbougou</p>	<p>Le bâtiment abritant le marché centre de Bobo-Dioulasso</p> <p>La gare ferroviaire</p> <p>La cathédrale de Bobo Dioulasso</p> <p>Le village de Koro</p> <p>La mosquée de Kotédougou</p> <p>Koumi</p> <p>Le Village Troglodyte de Niansogoni</p>	<p>Le musée provincial du Houet/Bobo Dioulasso</p> <p>Le Musée de la musique/Urbain KAM</p> <p>Centre de recherche pour la sauvegarde et la promotion de la culture sénoufo</p>	<p>Les Termitières de Tiékouna</p> <p>Le Baobab sacrée de Toumousséni</p> <p>Rites, us, traditions, croyances diverses</p> <p>Les villages artisanaux, notamment de poterie et de vannerie</p> <p>Les Hauts Fourneaux de Tourni.</p> <p>Les manifestations socio culturelles : danses, cérémonies de réjouissance populaire, cérémonies rituelles, festivals, expositions, salons, carnivals...</p>



